



Conseil de sécurité

Cinquante-sixième année

4261^e séance

Mardi 23 janvier 2001, à 10 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Mahbubani	(Singapour)
<i>Membres :</i>	Bangladesh	M. Chowdhury
	Chine	M. Shen Guofang
	Colombie	M. Franco
	États-Unis d'Amérique	M. Minton
	France	M. Levitte
	Fédération de Russie	M. Sergeev
	Irlande	M. Ryan
	Jamaïque	Mlle Durrant
	Mali	M. Konfourou
	Maurice	M. Gayan
	Norvège	M. Strommen
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Harrison
	Tunisie	M. Ben Mustapha
	Ukraine	M. Krokhmal

Ordre du jour

La situation en République centrafricaine

Rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine et sur les activités du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (S/2001/35).

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178.

La séance est ouverte à 10 h 25.

Souhaits de bienvenue au Ministre des affaires étrangères et de la coopération régionale de Maurice

Le Président (*parle en anglais*) : Je voudrais, au début de cette séance, signaler la présence à la table du Conseil du Ministre des affaires étrangères et de la coopération régionale de Maurice, M. Anil Kumarsingh Gayan. Au nom du Conseil, je lui souhaite une chaleureuse bienvenue.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en République centrafricaine

Rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine et sur les activités du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (S/2001/35)

Le Président (*parle en anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu du représentant de la République centrafricaine une lettre dans laquelle il demande à être invité à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Selon la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ce représentant à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

Puisqu'il n'y a pas d'objection, il en est ainsi décidé.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue au Ministre de la promotion de la responsabilité civique chargé des relations avec le Parlement de la République centrafricaine, M. Agba Otikpo Mezode.

Sur l'invitation du Président, M. Mezode (République centrafricaine) prend place à la table du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables, et en l'absence d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Cheikh Tidiane Sy, Représentant du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour

la consolidation de la paix en République centrafricaine.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Sy à prendre place à la table du Conseil.

Conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables, et en l'absence d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Frederick Lyons, Directeur adjoint par intérim du Bureau régional pour l'Afrique du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), et M. Mats Karlsson, Vice-Président aux relations extérieures et Vice-Président pour les relations avec l'ONU de la Banque mondiale.

Avant d'annoncer une décision à ce sujet, je tiens à mentionner que j'avais dit lors des consultations plénières d'hier que le Programme des Nations Unies pour le développement serait représenté par M. Diabre. Lorsque je suis revenu à mon bureau hier soir, j'ai reçu un message indiquant que ce serait plutôt M. Frederick Lyons qui représenterait le PNUD. J'ai estimé devoir faire cette précision.

Puisqu'il n'y a pas d'objection à la participation de ces deux personnes, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Lyons et M. Karlsson à occuper les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu du Représentant permanent de la Tunisie auprès des Nations Unies une lettre datée du 22 janvier 2001, qui se lit comme suit :

« J'ai l'honneur de demander que le Conseil invite M. Ridha Bouabid, Observateur permanent de l'Organisation internationale de la francophonie auprès des Nations Unies, à participer au débat du Conseil de sécurité sur la situation en République centrafricaine, prévue le 23 janvier 2001, conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil. »

Cette lettre sera publiée en tant que document officiel du Conseil de sécurité, sous la cote S/2001/67.

En l'absence d'objection, je considérerai que le Conseil accepte d'inviter M. Bouabid, conformément à l'article 39 de son règlement intérieur provisoire.

Puisqu'il n'y a pas d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Bouabid à occuper le siège qui lui est réservé sur le côté de la salle du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine et sur les activités du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine, document S/2001/35.

Au cours de la présente séance, le Conseil de sécurité entendra un exposé de M. Cheikh Tidiane Sy, Représentant du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine. Je lui donne la parole.

M. Sy : Monsieur le Président, le rapport que j'ai l'honneur de vous présenter aujourd'hui et qui est contenu dans le document S/2001/35, est le deuxième rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine depuis la création, le 15 février 2000, du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA). Il couvre la période de juillet 2000 à janvier 2001. Il présente la situation générale en République centrafricaine et rend compte des activités du Bureau, dans sa mission de soutien aux autorités et à tous les segments de la société centrafricaine dans leurs efforts de réconciliation nationale et de renforcement de la paix.

Telle que décrite dans le rapport, soumis à l'attention du Conseil, la situation politique en République centrafricaine est caractérisée par une vive tension dans les relations entre le parti au pouvoir et l'opposition. Peu de communications, peu de dialogue existent entre les acteurs politiques. Le Président Patassé n'a pas encore organisé la rencontre avec les forces vives de la nation qu'il avait promise en juin 2000. Et l'opposition - qui semble privilégier la confrontation - réclame aujourd'hui sa démission.

Cette crispation dans les rapports entre le pouvoir et l'opposition s'est aggravée au mois de décembre 2000, avec l'arrestation et le jugement de plus de 60 personnes, dont 4 parlementaires de l'opposition, pour

avoir participé à une réunion non autorisée. Bien que toutes les personnes détenues aient été libérées à l'issue de procès tenus les 29 décembre 2000 et 3 janvier 2001, la tension est loin de s'apaiser. Les parlementaires de l'opposition boycottent, depuis lors, les activités de l'Assemblée nationale. Cette évolution de la situation politique, et notamment le manque de concertation et de dialogue entre les acteurs politiques, constituent un obstacle au renforcement des jeunes institutions démocratiques centrafricaines.

Ce deuxième rapport sur la situation en République centrafricaine insiste sur la gravité des troubles sociaux que connaît actuellement le pays. En effet, au plan social, la tension reste très vive et la situation s'est détériorée depuis le mois d'octobre, avec une grève prolongée des fonctionnaires du secteur public, en raison de l'accumulation de nombreux mois d'arriérés de salaires et du non-paiement des salaires courants. Les travailleurs du secteur public réclament aujourd'hui le paiement de 12 mois d'arriérés de salaires sur une trentaine qui leur sont dus. L'opposition s'est solidarisée avec les syndicats et tente d'exploiter politiquement le mouvement social.

Je dois attirer l'attention des membres du Conseil sur le fait que l'opération « Centrafrique, pays mort », qui avait été décidée par les syndicats, a été un échec certain. En effet, le mot d'ordre des centrales syndicales n'a pas été suivi. Cette évolution pourrait conduire à un assouplissement de l'opposition et permettre peut-être l'instauration d'un véritable dialogue pour un règlement définitif de la crise sociale.

La situation économique, de son côté, est très précaire. L'économie centrafricaine ne s'est pas encore remise des destructions qui avaient accompagné les mutineries, et la crise globale qui frappe le pays a été aggravée par les difficultés d'approvisionnement en carburant depuis juin 2000. La situation s'est encore aggravée du fait de la guerre au Congo voisin et de l'interruption subséquente de la navigation sur le fleuve Oubangui, et donc de l'approvisionnement du pays en produits de première nécessité.

Le niveau réduit des recettes fiscales et douanières n'a pas permis aux autorités d'assainir les finances publiques, ni de faire face aux nombreuses obligations financières de l'État. Il y a toutefois lieu d'espérer que les récentes mesures d'appui financier en provenance de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) permettront au Gouvernement de faire

progressivement face au problème auquel il est confronté, notamment celui des salaires.

En matière de droits de l'homme, on a heureusement noté une diminution du nombre d'exécutions sommaires et extrajudiciaires. Toutefois, une autre forme de violation des droits de l'homme a vu le jour en RCA : la justice populaire ou justice de quartier, fréquente à Bangui. Les victimes – voleurs ou prétendus sorciers – en sont battues à mort.

Par ailleurs, la situation des prisonniers demeure une source de préoccupation, et les conditions de détention dans les commissariats de police et les geôles de la gendarmerie ne répondent pas aux normes internationales. En matière de renforcement des capacités, le Bureau des Nations Unies a organisé de nombreux cours de formation en collaboration avec le Gouvernement. Environ 300 agents de la force publique ont ainsi été formés aux droits de l'homme et au droit international humanitaire. Il convient de renforcer d'urgence l'appareil judiciaire et pénitentiaire du pays, et cela ne peut être fait qu'avec une aide substantielle des bailleurs de fonds.

Sur le plan strictement sécuritaire et militaire, le rapport indique que la situation est dans l'ensemble calme à Bangui et à l'intérieur du pays. Des actes de banditisme urbain sont cependant signalés, de même que des activités de « coupeurs de route », c'est-à-dire de voleurs de grand chemin, dans les provinces du pays. Le programme de restructuration des forces de défense et de sécurité se poursuit. Plusieurs actions positives ont été menées à cet effet. Par contre, le programme de démobilisation et de réinsertion n'a pas connu de résultats tangibles, faute de ressources suffisantes. Restructuré, ce programme a été mis en pause technique et reprendra dès que les ressources nécessaires seront mobilisées.

Le rapport que vous le Conseil a sous les yeux met un accent particulier sur les implications de la guerre en République démocratique du Congo sur la République centrafricaine. Cette guerre a notamment provoqué un afflux de réfugiés dans la région Sud du pays. Puis, elle a contribué à la précarisation de la situation économique. Il va sans dire que la disparition récente du Président Kabila ne fait qu'ajouter aux incertitudes qui pèsent sur la situation dans la sous-région et qu'elle fragilise, par contre-coup, la paix dans un pays vulnérable comme la République centrafricaine.

J'aimerais attirer l'attention des membres du Conseil sur les observations qui terminent le présent rapport.

La situation en République centrafricaine est aujourd'hui très préoccupante. Les tensions politiques et sociales et l'incidence négative de la guerre en République démocratique du Congo font de la République centrafricaine le « ventre mou » de la sous-région et compromettent sérieusement les chances d'y renforcer la paix et la stabilité. Le Secrétaire général exhorte les acteurs politiques centrafricains, et notamment le Gouvernement, à s'armer de la volonté politique nécessaire pour surmonter la crise actuelle.

Du fait des difficultés économiques et financières auxquelles il est confronté, le Gouvernement centrafricain nourrit d'énormes attentes vis-à-vis de la communauté internationale, en général, et de l'Organisation des Nations Unies, en particulier. Les annonces de contributions faites lors de la réunion spéciale des bailleurs de fonds, tenue à New York en mai 2000, n'ont malheureusement pas été suivies d'effet immédiat. Il serait éminemment souhaitable que les partenaires de la République centrafricaine honorent tous leurs engagements. À cet égard, je voudrais, au nom du Secrétaire général, remercier tous les États Membres qui ont déjà concrétisé les promesses qu'ils avaient faites à l'occasion de la réunion de mai 2000.

Le Secrétaire général attire, enfin, l'attention du Conseil sur le fait que l'investissement réalisé par la communauté internationale pour la restauration de la paix en République centrafricaine risque d'avoir été fait en pure perte si une aide d'urgence n'est pas apportée aux autorités centrafricaines. Sous ce registre, je voudrais souligner la diversité et la gravité des défis auxquels est confronté le Bureau des Nations Unies en République centrafricaine. Ces défis sont, en effet, à la fois d'ordre politique et institutionnel, et ils requièrent de la part de la communauté internationale une attention soutenue.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Sy de cet exposé très complet.

L'orateur suivant est le Directeur adjoint en exercice du Bureau régional pour l'Afrique du Programme des Nations Unies pour le développement, M. Lyons, invité au titre de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Lyons (*parle en anglais*) : Le Représentant du Secrétaire général a dépeint les difficultés sociales, économiques et financières graves provoquées par les longues tensions politiques, les mutineries de l'armée de 1996 et 1997 et les échecs de la gouvernance en République centrafricaine. Les problèmes fondamentaux de l'insécurité humaine qui en ont découlé ont poussé le Gouvernement de la République centrafricaine, avec le soutien des missions des Nations Unies à Bangui, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et d'autres partenaires, à entamer un programme de désarmement.

Sur la base des Accords de Bangui de 1996 et des recommandations issues de la Conférence de réconciliation nationale de 1998, ainsi que dans le cadre du Plan national de lutte contre la pauvreté, le Gouvernement et le PNUD sont convenus en avril 1998 d'un programme de démobilisation et de réintégration avec une aide financière initiale du PNUD d'environ 2 millions de dollars.

Le nouveau Programme national de démobilisation et de réintégration (PNDR) de 7 millions de dollars, adopté l'an dernier à la Réunion spéciale sur la sécurité et le développement, poursuit et consolide ce programme antérieur, auquel le PNUD alloue maintenant des ressources supplémentaires. En coopérant avec d'autres partenaires du développement qui se sont engagés à fournir une aide financière en mai dernier, à savoir l'Union européenne, et les Gouvernements de la France, de l'Italie, de la Norvège et de l'Allemagne, ainsi que du Canada qui s'est engagé à faire une contribution récemment, le système des Nations Unies espère avoir une influence positive et directe sur les conditions de vie et sur la sécurité des habitants de la République centrafricaine.

Je suis heureux d'indiquer que le PNDR a maintenant établi les conditions techniques pour la mise en oeuvre du programme de démobilisation et de réintégration. Elles comprennent l'installation d'un service opérationnel central; la poursuite d'une série d'études préliminaires; l'établissement d'annales administratives et financières pour tout le personnel militaire et les gendarmes; la création d'une banque de données informatisées; la mise au point d'instruments juridiques pour la démobilisation; la mise en oeuvre de la première phase d'une campagne d'information; l'étude complète du profil socioéconomique du personnel militaire et des gendarmes; et l'organisation d'un atelier sur les stratégies de financement des microprojets.

Dans une phase initiale, environ 700 militaires et gendarmes seront démobilisés. Il y aura environ 5 000 bénéficiaires, en comptant les familles et personnes à charge. Pour que ces programmes soient bien lancés, le Gouvernement de la République centrafricaine devra satisfaire à ses obligations quant aux rappels dus aux fonctionnaires, y compris les 700 militaires et autres qui vont être démobilisés selon ce programme. Il est donc essentiel que la communauté des donateurs fournisse en temps opportun des ressources financières au PNDR.

En général, le PNDR s'inscrit dans un ensemble de programmes d'action visant à rehausser la sécurité et la gouvernance en République centrafricaine. C'est ainsi que pour la période 2000-2003, le PNUD a ouvert des crédits de 9 millions de dollars pour redoubler son appui au programme dans plusieurs domaines. Le premier concerne la bonne gouvernance pour un développement humain durable, englobant à la fois les aspects politiques et économiques de la gouvernance. Je suis heureux de pouvoir informer le Conseil que l'Organisation internationale de la francophonie s'est déclarée intéressée à participer à ce programme, et qu'une mission de formulation voyage en République centrafricaine ce mois-ci pour le préparer, après quoi le PNUD et la Francophonie rechercheront des fonds supplémentaires à cette fin.

Étroitement lié au programme de gouvernance se trouve le programme de lutte contre la pauvreté et pour un niveau de vie soutenable de la République centrafricaine, programme déjà en cours qui a été mis en oeuvre en étroite collaboration avec tous les organismes des Nations Unies en République centrafricaine. Il adopte une approche participative, souligne les contributions des organisations non gouvernementales et des communautés de base et s'attache tant aux activités pouvant engendrer des revenus qu'à assurer un accès aux services sociaux de base et au capital productif.

La collaboration avec le Département des affaires politiques et le Département des opérations de maintien de la paix sera maintenue afin de continuer ces activités, et nous serons heureux d'informer le Conseil des progrès réalisés par notre programme d'activités en République centrafricaine.

Le Président (*parle en anglais*) : Le prochain orateur est le Vice-Président aux affaires extérieures et aux affaires des Nations Unies de la Banque Mondiale, M. Mats Karlsson, que le Conseil a invité, en vertu de

l'article 39 de son Règlement intérieur provisoire. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Karlsson (*parle en anglais*) : J'aimerais remercier le Président de nous donner cette occasion de prendre la parole devant le Conseil. Nous avons beaucoup apprécié la clarté et l'équilibre du rapport du Secrétaire général ainsi que l'exposé de son représentant.

La Banque Mondiale est très préoccupée par la situation en République centrafricaine, non seulement à cause des difficultés particulières des cinq dernières années mais aussi parce qu'il y a eu des répercussions d'événements qui se déroulent ailleurs dans la région de l'Afrique centrale, en particulier, bien évidemment, en République démocratique du Congo.

Depuis 10 ans, les gouvernements de l'Afrique avancent fermement – certains hardiment – sur la voie des réformes qui renforceront la croissance et assureront les services de base aux pauvres. Malheureusement, la République centrafricaine n'a pas suivi ces progrès.

Les conflits intérieurs en ont été l'une des raisons ainsi que les conflits hors de ses frontières.

Dans sa politique opérationnelle sur la coopération pour le développement et les conflits, publiée ce mois-ci, la Banque s'est engagée à appuyer la relance économique et sociale et le développement durable des pays en transition par le biais d'investissements et de conseils sur la politique de développement, en attachant une attention particulière aux besoins des groupes affectés par la guerre et particulièrement vulnérables en raison de leur sexe, de leur âge ou d'une infirmité.

Face à ce mandat, la Banque a certains avantages en République centrafricaine, en particulier la présence d'un Bureau central à Bangui et une longue histoire de participation aux programmes de développement nationaux. Cependant, il y a eu des interruptions ces dernières années et il faudra remettre à jour nos connaissances dans les domaines clefs qui sont importants pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté, notamment le bétail, le coton, les forêts et les transports ruraux.

Mais la voie du renforcement du programme de la Banque semble se dégager. Le Premier Ministre et son équipe économique nous inspirent confiance, non pas parce qu'ils partagent toujours notre opinion mais plu-

tôt parce qu'ils connaissent bien les intérêts de leur pays et qu'ils sont efficaces à les défendre à l'intérieur et à l'extérieur.

Malgré des difficultés au jour le jour, qui nous donneraient du mal, le Premier Ministre et ses collègues ont réussi à se concentrer sur les questions à moyen et long terme qui ne pourraient que se compliquer si l'on n'y faisait pas face. Par exemple, au cours des consultations à Washington, le mois dernier, le Premier Ministre était aussi soucieux de s'attaquer à la crise du VIH/sida et à l'amélioration de l'efficacité énergétique que de résoudre le problème des rappels de traitement dans la fonction publique.

Reconnaissant cet axe thématique et cet engagement et les complications particulières que les événements extérieurs, surtout l'interruption de la fourniture de pétrole, ont causé à la gestion économique, les institutions de Bretton Woods ont appuyé les efforts de stabilisation et de réforme du Gouvernement de plusieurs manières. Le mois dernier, le 27 décembre, le Conseil d'administration de la Banque a partiellement renoncé à une condition, ce qui a permis de décaisser une deuxième tranche budgétaire. Cette mesure a été très exceptionnelle. Le pays avait des arriérés pour le paiement de sa dette à l'Association internationale de développement et nous n'aurions normalement pas demandé à notre Conseil d'approuver le décaissement d'une tranche supplémentaire, encore moins une renonciation, dans de telles circonstances.

Le 10 janvier, le Fonds monétaire international (FMI) a approuvé une seconde disposition annuelle au titre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance.

Jeudi dernier, le 18 janvier, le Conseil d'administration de la Banque s'est associé au FMI et a approuvé le Document sur la stratégie de la réduction de la pauvreté émanant du Gouvernement par intérim, qu'il a jugé être une base solide pour préparer une stratégie d'élimination de la pauvreté plus complète.

Les six prochains mois, la Banque coopérera plus étroitement avec les autorités à mettre au point une stratégie d'élimination de la pauvreté plus globale; à aider le Gouvernement à préparer le dossier d'exonération de la dette au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE); à appuyer la préparation d'un programme d'urgence pour lutter contre le VIH/sida – pour laquelle une mission de préparation de la Banque est actuellement sur le terrain; à

envisager un appui supplémentaire dans le secteur énergétique; et à demander un prêt au Fonds après conflit de la Banque pour financer les activités communautaires.

Au-delà des six prochains mois, trois éléments méritent notre attention : d'abord, une économie saine basée sur des finances publiques solides et bien gérées et la primauté du droit sont essentielles pour consolider les efforts d'édification de la paix; deuxièmement, l'alignement des efforts de la communauté de l'ONU dans son intégralité avec nous-mêmes et nos collègues du FMI, axé sur les dimensions sociales et économiques, n'a jamais été aussi essentiel qu'à l'heure actuelle et nous demeurons pleinement engagés; troisièmement, les institutions internationales peuvent pallier les problèmes urgents tels que les rappels de traitement des fonctionnaires mais seuls des efforts résolus et inflexibles de la part du Gouvernement pourront s'attaquer aux racines profondes de la crise, en particulier la gouvernance imparfaite, et leur apporter une solution durable.

M. Gayan (Île Maurice) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier pour vos paroles aimables à mon endroit au début de cette séance. Je note le grand talent avec lequel vous avez mené les délibérations de ce Conseil.

Ma délégation souhaite remercier le Secrétaire général de son rapport en date du 11 janvier sur la situation en République centrafricaine. Ma délégation tient également à exprimer sa reconnaissance à M. Cheikh Tidiane Sy, Représentant du Secrétaire général, M. Mets Karlsson, Vice-Président des affaires extérieures et affaires des Nations Unies de la Banque mondiale ainsi qu'à M. Frederick Lyons, directeur adjoint par intérim du Bureau régional pour l'Afrique du Programme des Nations Unies pour le développement pour les exposés complets qu'ils nous ont fait ce matin. Ma délégation tient également à se féliciter de la présence de M. Agba Otikpo Mezode, Ministre de la promotion civique et des relations avec le Parlement de la République centrafricaine, présent dans cette salle.

La situation en République centrafricaine demeure une grave préoccupation pour le Conseil de sécurité et la région en particulier. La tension politique entre le parti au pouvoir et l'opposition n'a pas diminué. Le processus de réconciliation nationale semble ne jamais démarrer. L'absence de dialogue entre le Gou-

vernement et l'opposition a exacerbé la crise socioéconomique qui frappe la République centrafricaine.

Les relations conflictuelles entre le parti au pouvoir et l'opposition ainsi que le boycottage des réunions du Parlement par l'opposition constitue un grave pas en arrière pour le processus démocratique, lui-même relativement récent. D'énormes efforts doivent être déployés par les dirigeants politiques et les parties prenantes pour consolider les institutions démocratiques qui ont été créées. Il est donc absolument indispensable que les dirigeants politiques entament sans retard le processus de dialogue aux fins d'instaurer la paix et la stabilité dans le pays. Il est également important que l'opposition réagisse favorablement à une initiative de cet ordre.

Le processus démocratique, qui doit être inclusif, est tributaire de l'existence d'institutions qui seules peuvent faire respecter les bases d'un État moderne.

L'instabilité politique en République centrafricaine a été une cause principale des difficultés économiques de son peuple depuis quatre ans. Le non-paiement des traitements aux militaires et aux fonctionnaires s'est traduit par une agitation sociale et un appauvrissement de la population. Tant que les employés de l'État ne sont pas payés, il ne peut y avoir d'administration fiable. Les institutions essentielles au fonctionnement harmonieux du Gouvernement sont sapées. La primauté du droit disparaîtra et débouchera sur un environnement qui mènera à la corruption et à d'autres pratiques illégales. Cet environnement détruira la bonne gouvernance et donnera lieu à des abus et des injustices ainsi qu'à des crises politique et sociale.

Cette situation ne peut donc être tolérée. Malgré le potentiel économique vaste dû à des ressources naturelles inexploitées, la République centrafricaine reste face à une situation économique, politique et sociale fragile. Même s'il y a eu plusieurs tentatives de la communauté internationale pour l'aider à sortir de la crise, l'issue est, pour le moins, décevante.

Les institutions de Bretton Woods sont d'avis que les défis du maintien de la stabilité macroéconomique demeurent immenses en République centrafricaine. Je pense qu'il est inutile d'insister.

Ma délégation estime important que la requête du Gouvernement de la République centrafricaine en vue d'obtenir une exonération de la dette dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés

(PPTE) soit approuvée au plus vite afin de lui permettre de résoudre ses problèmes économiques.

Il importe également que la situation en République centrafricaine soit placée dans le contexte plus large de ce qui se passe ailleurs sur le continent africain. Nous sommes gravement préoccupés par le fait qu'au tournant du XXI^e siècle, plusieurs pays d'Afrique sont encore affligés par des conflits qui résultent – et il faut bien être honnêtes avec nous-mêmes, en tant qu'Africains – d'une absence de bonne gouvernance, du mépris des institutions démocratiques, de la violation constante des droits de l'homme et d'une absence de transparence sur tous les fronts.

J'ai eu l'honneur de participer au Sommet franco-africain, qui s'est tenu à Yaoundé, en République du Cameroun la semaine dernière. Son thème était les défis de la mondialisation et les possibilités pour l'Afrique. Alors qu'il se préparait à aborder ces questions fondamentales, essentielles pour l'avenir du continent africain, la nouvelle de l'assassinat de feu le Président Laurent Kabila de la République démocratique du Congo nous est parvenue.

Ce type d'actes malheureusement soulignent l'ampleur des problèmes auxquels nous devons faire face en Afrique, et particulièrement dans la région des Grands Lacs.

Mais les nouvelles d'Afrique ne sont pas toutes mauvaises. Nous devons saluer la passation de pouvoir pacifique et démocratique au Sénégal, au Bénin et au Ghana. Les mentalités changent, et les dirigeants africains travaillent au rétablissement de la paix, de la stabilité et de la sécurité en encourageant la participation de toutes les parties en situation de conflit pour promouvoir l'intégration économique régionale.

L'instabilité et l'insécurité sont les obstacles les plus graves au développement et au progrès en Afrique. Alors que les défis auxquels elle fait face sont si considérables et que les effets négatifs de la mondialisation n'ont pas encore été évalués, il importe que l'Afrique ait une vision plus large de la situation et s'attache à la voie du développement qui évite les conflits, les tensions et les guerres et renforce les stratégies de développement centrées sur la population.

Nous nous félicitons des efforts déployés par le Conseil de sécurité en République centrafricaine, et nous tenons également à informer le Conseil que les dirigeants de l'Organisation de l'unité africaine (OUA)

travaillent avec acharnement pour désamorcer les situations explosives dans tout le continent.

A la suite des événements tragiques survenus récemment en République démocratique du Congo, le Président en exercice de l'OUA, le Président Eyadema du Togo, a pris l'initiative de convoquer d'urgence l'Organe central du mécanisme de l'OUA pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits. Cette initiative mérite d'être saluée et, parallèlement à toutes les mesures que prendra le Conseil, l'OUA se propose d'accompagner ses efforts pour trouver des solutions africaines aux problèmes africains.

Il nous faut reconnaître que les conflits africains sont devenus des sources d'instabilité non seulement à l'intérieur des pays mais aussi pour d'autres pays de la région. Ils ont eu des conséquences désastreuses et nuisent déjà à l'avenir des générations d'Africains qui ne sont pas encore nés.

En fait, les difficultés de la République centrafricaine sont indissociables des terribles conditions qui règnent dans la région des Grands Lacs. La circulation illégale et le trafic des armes individuelles et légères, l'utilisation des ressources minières et autres pour financer des groupes paramilitaires et des groupes rebelles organisés et surtout l'utilisation à mauvais escient des ressources humaines sont certaines des questions auxquelles il faut s'attaquer d'urgence. Au niveau de l'OUA, nous sommes voués à aider les pays africains à s'engager dans la voie du pragmatisme et des dures réalités plutôt que dans la voie idéologique.

Pour terminer, ma délégation souhaiterait le retour, le plus tôt possible, à une situation politique normale en République centrafricaine de même que la reprise économique rapide. Elle tient également à souligner l'importance de la coopération régionale viable pour la prévention de conflits futurs.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de Maurice des aimables paroles qu'il m'a adressées.

M. Levitte (France) : Je voudrais remercier le Représentant du Secrétaire général, M. Cheikh Tidiane Sy, de son exposé qui rend bien compte de la situation actuelle en République centrafricaine. Je remercie également de leurs interventions M. Frédéric Lyons, Directeur adjoint par intérim du Bureau régional pour l'Afrique du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et de M. Mats Carlsson, Vice-

Président pour les affaires extérieures de la Banque mondiale. Je voudrais également avec votre autorisation, Monsieur le Président, saluer tout particulièrement la présence et l'intervention pleine de sagesse de M. Anil Kumarsingh Gayan, Ministre des affaires étrangères et de la coopération régionale de Maurice.

Des progrès incontestables ont été réalisés depuis quatre ans et continuent de l'être grâce à la présence des Nations Unies en République centrafricaine (RCA). Les progrès les plus récents concernent le désarmement et la restructuration des forces de sécurité.

La République centrafricaine, située dans l'une des régions les plus instables et les plus fragiles de l'Afrique, est l'un des succès incontestables obtenus par l'ONU au cours des dernières années. Pourtant la situation en RCA demeure elle-même instable et fragile. La rupture du dialogue politique, les grèves à répétition et les difficultés économiques qui ont été mentionnées sont autant de sujets de préoccupation.

Le conflit en République démocratique du Congo (RDC) explique en partie ces difficultés mais il n'explique pas toutes les difficultés. Comme les autres membres du Conseil, la France souhaite que nous puissions entendre dès que possible les résultats de la mission qu'a effectuée l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Amara Essy, en décembre dernier, pour évaluer les conséquences du conflit en RDC sur la situation en République centrafricaine.

Ces tensions font peser une menace sur le processus de paix civile et de réconciliation nationale, entamé voilà quatre ans avec la conclusion, en janvier 1997, des accords de Bangui. Les Centrafricains seraient malheureusement les premières victimes d'un retour aux « années noires » de 1996-1997. Mais la communauté internationale, elle aussi, aurait beaucoup à perdre d'un blocage du processus de réconciliation nationale en République centrafricaine.

Ce sont quatre années d'efforts intenses qui sont en jeu : efforts de la Mission interafricaine de surveillance des Accords de Bangui d'abord jusqu'en avril 1998; efforts de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine ensuite; enfin efforts du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine depuis février 2000. Ce sont ces efforts qui, pour paraphraser le Secrétaire général dans un précédent rapport, ont permis à la République centrafricaine d'apparaître comme un « îlot de relative stabilité dans une région déchirée par la guerre ».

Pour sortir de la situation difficile que connaît actuellement la République centrafricaine, deux efforts complémentaires sont nécessaires. Premier axe d'efforts : la poursuite de l'aide internationale. Elle est une absolue nécessité. On doit se féliciter de ce point de vue de la décision de la Banque mondiale de décaisser la deuxième tranche, à hauteur de 5 millions de dollars, du crédit à la consolidation des finances publiques. La récente décision de réduction de dette du Fonds monétaire international va elle aussi dans le bon sens.

Et je me réjouis de l'occasion qui nous est donnée de partager nos réflexions avec d'éminents représentants du PNUD et de la Banque mondiale. Je crois que c'est un bon exemple que nous devrions suivre en d'autres occasions. Le Conseil de sécurité doit être de façon croissante le lieu d'élaboration de stratégies intégrées de consolidation de la paix.

Les aides bilatérales ne doivent pas non plus marquer le pas. Les engagements pris ici-même à New York, lors de la réunion spéciale de mai 2000, doivent être intégralement tenus. La France pour sa part a pleinement mis en œuvre ses annonces de l'an 2000 et elle continuera à souscrire à tous ses engagements. La France est le premier bailleur de fonds bilatéral avec plus de 18 % du total de l'aide publique au développement. En matière civile, cela représente 18 millions de dollars en l'an 2000 et plus de 82 coopérants présents sur place.

Parmi ses principaux projets de coopération militaire, la France a soutenu l'équipement de deux compagnies de l'armée centrafricaine, l'une à Bouar, l'autre à Bria. Les travaux ont commencé pour le déploiement d'une troisième unité de gendarmerie mobile, à Bambari. Le principal objectif de ces efforts de déconcentration est d'assurer la sécurité et le retour de l'activité économique dans les provinces de la République centrafricaine.

Mais l'aide internationale n'est pas tout. Le deuxième axe d'effort doit être la paix civile. La consolidation de la paix a aujourd'hui remplacé le maintien de la paix. Les Centrafricains sont de nouveau totalement maîtres de leur destin. La France partage pleinement le jugement du Secrétaire général, au paragraphe 36 de son rapport, lorsqu'il dit :

« Il appartient aux Centrafricains eux-mêmes de trouver la volonté politique qui conduira à la réconciliation nationale. » (*S/2001/35, par. 36*)

Et parmi tous les acteurs politiques qui doivent prendre part à cette réconciliation nationale, les autorités centrafricaines ont une responsabilité particulière. Il leur revient en premier lieu de prendre les décisions susceptibles d'apaiser les tensions actuelles. Deux mesures sont tout à fait prioritaires : premièrement, la relance du dialogue avec l'opposition; deuxièmement, le paiement de tous les arriérés de salaires dès que les rentrées budgétaires le permettront. De ce point de vue, l'annonce par le Gouvernement du paiement, dès le mois de février, des arriérés 2000 constitue une bonne nouvelle. De la même façon, la relaxe, début janvier, des 62 prévenus de la manifestation interdite du 19 décembre a constitué un autre signal positif. Nous avons l'espoir qu'à la lumière des récentes tensions, les réformes structurelles connaîtront un nouvel élan, à commencer par la réforme des finances publiques, afin de stabiliser le financement de la fonction publique.

C'est dans cet esprit de consolidation de la paix civile que notre dialogue – celui du Conseil de sécurité avec les autorités de la République centrafricaine – doit se poursuivre. La présence parmi nous d'un représentant de haut niveau du Gouvernement centrafricain, le ministre Agaba Otikpo Mezode, est particulièrement bienvenue et je lui souhaite la plus chaleureuse des bienvenues parmi nous.

M. Chowdhury (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général et responsable du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA), M. Cheikh Tidiane Sy, le Vice-Président de la Banque mondiale, M. Mats Karlsson, et le Directeur adjoint par intérim du Bureau régional pour l'Afrique du Programme des Nations Unies pour le développement, M. Frederick Lyons, de leurs exposés. Le Bangladesh se félicite chaleureusement de la présence parmi nous du Ministre des affaires étrangères et de la coopération régionale de Maurice, M. Anil Kumarsingh Gayan, et nous le remercions de sa déclaration très importante. Nous souhaitons exprimer tout particulièrement notre satisfaction à M. Sy et à son équipe sur le terrain pour les efforts inlassables qu'ils ont déployés afin d'assurer la paix et de soutenir la création des institutions en République centrafricaine.

La dernière fois que le Conseil a examiné la situation en République centrafricaine, c'était en juillet. À cette époque, ma délégation s'était engagée à soutenir pleinement le rôle important joué par le BONUCA.

Plus tard au cours de cette séance, nous aurons le plaisir d'entendre le Ministre de la République centrafricaine pour la promotion de la culture civique et les relations avec le Parlement. Nous attendons avec impatience d'entendre son point de vue sur la situation dans son pays.

Depuis la création du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA), nous avons constaté certains progrès dans le rétablissement de la paix et de la stabilité dans le pays. Nous considérons, cependant qu'un certain nombre de préoccupations subsistent sur le terrain.

Premièrement, en ce qui concerne l'absence de réconciliation nationale, il est important que le Gouvernement et l'opposition engagent le dialogue pour consolider la paix et la réconciliation nationale. Nous encourageons le Gouvernement à ouvrir ce dialogue. À cet égard, nous exhortons le Représentant spécial du Secrétaire général à employer ses bons offices pour se concentrer sur cet aspect.

Deuxièmement, en ce qui concerne les droits de l'homme, si nous sommes heureux de voir diminuer le nombre d'exécutions sommaires, nous restons préoccupés par la « justice de quartier » qui, de manière alarmante, prend le dessus en République centrafricaine. Le Secrétaire général, dans son rapport, a décrit une situation des droits de l'homme inquiétante à plusieurs égards. C'est un autre domaine sur lequel nous voudrions une fois de plus attirer d'urgence l'attention du Représentant spécial du Secrétaire général, en consultation avec le Gouvernement de la République centrafricaine.

Troisièmement, nous sommes particulièrement préoccupés par les énormes arriérés dus aux fonctionnaires et le mécontentement qui en résulte. Dans la situation économique actuelle du pays, c'est susceptible d'avoir un effet dévastateur sur la situation sociale. Le Secrétaire général a souligné que le ressentiment pourrait s'intensifier. À cet égard, nous savons gré au Gouvernement d'avoir annoncé récemment qu'il allait payer une partie des arriérés dus aux fonctionnaires. Nous l'encourageons vivement à poursuivre ses efforts en ce sens.

Quatrièmement et enfin, penchons-nous sur le rôle de la communauté internationale. Après la séance de mai dernier, nous attendions des donateurs bilatéraux et multilatéraux et des institutions financières multilatérales qu'ils aident la République centrafricaine

d'une manière bien plus vigoureuse. Bien que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international aient récemment débloqué certaines ressources financières, la majeure partie des engagements ne sont pas remplis. Ce matin, nous avons entendu le Représentant spécial du Secrétaire général souligner à quel point les efforts de reconstruction et de réconciliation sont mis en péril par l'insuffisance des ressources. Nous demeurons préoccupés en lisant dans le rapport du Secrétaire général qu'une bonne partie des crédits de la Banque mondiale récemment débloqués va être absorbée par le service de la dette. Nous estimons que la République centrafricaine devrait être prise en considération, à titre prioritaire, pour l'allègement de la dette dès que possible.

Le Bangladesh soutient l'appel que le Secrétaire général a lancé aux bailleurs de fonds pour aider le Gouvernement centrafricain à relever ses défis très nombreux sur une base plus solide. Ceci aura un effet important sur la stabilité économique générale du pays. Le Bangladesh souscrit pleinement à l'observation du Vice-Président de la Banque mondiale, M. Mats Karlsson, qui souligne la nécessité de mobiliser les efforts de toute la communauté des Nations Unies, en se concentrant sur les domaines économiques et sociaux.

À la fin de la présente séance, le Conseil adoptera une déclaration présidentielle. Ma délégation soutient totalement les éléments de cette déclaration.

M. Harrison (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Ma délégation aimerait remercier le Secrétaire général de son dernier rapport sur la République centrafricaine. Nous aimerions également remercier M. Sy, Représentant spécial du Secrétaire général, de sa déclaration liminaire. Nous voudrions également remercier de leurs interventions les représentants du Programme des Nations Unies pour le développement et de la Banque mondiale. Ma délégation est également ravie que le Ministre Mezode, de la République centrafricaine, soit présent ici aujourd'hui.

Il est bon que notre débat ait été ouvert par le Ministre des affaires étrangères de Maurice qui nous a donné un point de vue africain sérieux et judicieux sur les problèmes de la République centrafricaine auquel ma délégation souscrit. Le Ministre Gayan a noté, par exemple, que les problèmes de la République centrafricaine tenaient notamment à l'absence d'une bonne gestion des affaires publiques, au non-respect des institutions démocratiques, aux violations des droits de l'homme et à l'absence de transparence.

Ma délégation est très préoccupée par la situation lamentable qui règne en République centrafricaine et ne fait que s'aggraver. Il est très important, comme l'ont dit d'autres orateurs, que les efforts déployés par la communauté internationale et les Nations Unies au cours de ces dernières années n'aient pas été en pure perte.

Dans ce contexte, nous pensons que le seul moyen de résoudre la crise nationale actuelle serait d'engager une consultation et une coopération intégrales entre le Gouvernement du Président Patassé et l'opposition. Nous sommes préoccupés par les allégations selon lesquelles des milices auraient été utilisées pour intimider l'opposition. Il est essentiel que toutes les parties n'aient recours qu'à des moyens démocratiques pour résoudre leurs divergences.

Il nous apparaît que le Gouvernement a à présent trouvé des ressources pour payer au moins une partie des arriérés des traitements des fonctionnaires. Nous nous en félicitons, mais ce n'est qu'une solution temporaire et il est essentiel que le Gouvernement de la République centrafricaine accomplisse les réformes qui permettront d'apporter une solution durable aux problèmes économiques et civils du pays.

Ma délégation souhaiterait saluer le travail accompli par le Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA) en matière de réforme de la sécurité et les progrès faits par le Gouvernement en matière de restructuration des services de défense.

Nous partageons les préoccupations qui ont été exprimées quant aux incidences sur la République centrafricaine de la situation en République démocratique du Congo. Nous trouvons intéressantes les recommandations formulées par l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Essy pour atténuer les effets sur la République centrafricaine du conflit en République démocratique du Congo. Nous serions intéressés à prendre connaissance des progrès qui seront accomplis dans l'application de ces recommandations.

Enfin, nous espérons que les gouvernements feront des progrès rapides pour débloquer des fonds pour des programmes de sécurité et de développement en République centrafricaine.

Mlle Durrant (Jamaïque) (*parle en anglais*) : La séance d'aujourd'hui consacrée à la situation en République centrafricaine donne au Conseil de sécurité une

nouvelle occasion d'axer son attention sur les problèmes posés par la consolidation de la paix après les conflits et sur la façon dont la communauté internationale peut participer de manière constructive au processus du maintien de la paix pendant la période suivant un conflit. La délégation jamaïcaine se félicite de cette tendance positive à des séances publiques qui cherchent à mettre l'accent sur les besoins particuliers des sociétés après un conflit. Ces séances doivent nous aider à affiner une stratégie efficace que les opérations de maintien de la paix des Nations Unies devront adopter.

C'est avec plaisir que nous souhaitons la bienvenue à M. Cheikh Tidiane Sy, Représentant du Secrétaire général, à M. Mats Karlsson, Vice-Président de la Banque mondiale et à M. Frederick Lyons, Directeur adjoint par intérim du Programme des Nations Unies pour le développement. Nous attendons également avec intérêt ce que le Ministre de la réconciliation de la République centrafricaine aura à nous dire.

Nous nous félicitons de la présence parmi nous du Ministre des affaires étrangères de Maurice. Nous le remercions de ses commentaires qui ont replacé la situation en République centrafricaine dans un contexte africain.

Ma délégation appuie les éléments de la déclaration du Président qui sera publiée à la fin de ce débat. Voilà pourquoi mes remarques ne porteront que sur quelques questions pertinentes.

L'attachement à la paix ne prend pas fin lorsque les hostilités cessent. Au contraire, c'est en fonction de l'édification d'institutions socioéconomiques démocratiques et de pratiques démocratiques permettant de consolider et de maintenir la paix qu'on mesure vraiment la paix à long terme. Cela suppose des efforts nationaux en vue de parvenir à la réconciliation, la tolérance et la gestion pacifique des différends. Il faut que s'ajoutent à ces éléments une volonté politique ferme de la part des dirigeants politiques d'effectuer des changements et le soutien financier nécessaire pour mettre en pratique des programmes durables qui garantiront que les acquis de la paix ne se perdront pas.

Le rapport du Secrétaire général sur la République centrafricaine, ainsi que les exposés que nous avons entendus auparavant, montrent clairement la nécessité cruciale d'accorder une attention concertée et directe aux causes profondes du conflit en République centrafricaine. Nous reconnaissons les progrès indéni-

bles accomplis ces dernières années mais les tensions politiques entre le parti dirigeant et l'opposition, qui ont assurément eu des effets négatifs sur le paysage politique du pays, continuent de nous préoccuper vivement. Les rapports ont montré à quel point la situation politique est fragile et l'obstacle que cela constitue pour les institutions démocratiques qui viennent à peine d'être établies. Nous nous associons donc aux délégations qui ont appelé à un retour au dialogue alors que les tensions qui se poursuivent ne peuvent que mettre en péril les progrès qui ont été faits dans le sens de la consolidation de la paix dans le pays.

Pour sa part, le Conseil de sécurité ne peut pas ne pas agir alors que la situation se détériore. Comme nous l'avons noté à plusieurs reprises, le succès de la transition après le conflit en République centrafricaine permettra d'évaluer la détermination de la communauté internationale de permettre aux pays auparavant dévastés par la guerre d'établir les institutions nécessaires pour empêcher un retour du conflit. Un partenariat entre le Conseil de sécurité, le Secrétariat, les fonds, programmes et institutions des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods est donc d'une importance cruciale.

Nous apprécions les progrès considérables qui ont été faits par le Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA) dans l'accomplissement de son mandat en dépit du peu de ressources dont il dispose. Nous le louons en particulier pour ses efforts visant à renforcer les capacités nationales par la formation en matière de droits de l'homme et en droit humanitaire. Toutefois le rapport du Secrétaire général établit clairement qu'il reste beaucoup à faire pour institutionnaliser l'administration de la justice. Nous apprenons également avec inquiétude qu'en raison du manque de ressources, peu de progrès ont été réalisés dans des programmes essentiels tels que le désarmement, la démobilisation et la réinsertion. Nous demandons instamment aux partenaires internationaux de respecter les engagements qu'ils ont pris afin que les efforts du BONUCA puissent être plus efficaces.

La Jamaïque se félicite des mesures déjà prises par la Banque mondiale en vue de financer des projets de consolidation de la paix après les conflits en République centrafricaine et notamment de sa décision d'approuver une dérogation partielle aux conditions liées au décaissement des 5 millions de dollars au titre de la deuxième tranche du crédit de consolidation bud-

gétaire. La dette extérieure, cependant, reste un grave problème pour la République centrafricaine et les initiatives entreprises par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international pour aider le Gouvernement à trouver une solution à cette question et à d'autres questions connexes sont des pas dans la bonne direction.

On se souviendra qu'en mai dernier plusieurs gouvernements, en collaboration avec la Banque mondiale, avaient organisé une réunion de donateurs pour sensibiliser la communauté internationale et l'amener à contribuer substantiellement au financement des efforts de consolidation de la paix après les conflits en République centrafricaine. Malheureusement, l'objectif de cette réunion n'a toujours pas été atteint. Nous demandons instamment à la communauté internationale de respecter les engagements qu'elle a contractés afin de permettre à la transition vers la paix de devenir une réalité.

L'impact des conflits dans la région sur la situation en République centrafricaine nous préoccupe aussi beaucoup. Il est évident en effet que le conflit en République démocratique du Congo a ajouté à l'instabilité générale dans la région. Le Secrétaire général a parlé dans son rapport des incidences socioéconomiques négatives du conflit en République démocratique du Congo et a indiqué qu'elles risquaient d'entraver les progrès qui ont été faits dans le sens de la consolidation de la paix et de la sécurité fragiles que connaît la République centrafricaine.

Cette situation a été exacerbée par le flot de réfugiés qui ont traversé les frontières poreuses entre la République démocratique du Congo et la République centrafricaine. Comme l'indique clairement le rapport du Secrétaire général, les conditions de vie des réfugiés à la frontière sud de la République centrafricaine sont vraiment pénibles.

Il est évident que seule une démarche globale face aux conflits dans la région permettra d'endiguer les effets envahissants de ces conflits. Nous pensons, comme le Secrétaire général, qu'il ne sera possible de régler la crise dans la sous-région qu'après un retour à la paix en République démocratique du Congo.

Nous nous félicitons de la nomination de M. Amara Essy comme Envoyé spécial chargé d'évaluer la situation, et nous attendons avec impatience un rapport complet sur ses recommandations. Nous saluons également les efforts du Haut Commis-

saire des Nations Unies pour les réfugiés et d'autres organismes humanitaires, qui ont cherché à porter assistance aux réfugiés et aux personnes déplacées.

Enfin, ma délégation continue de croire que, même si le chemin de la paix en République centrafricaine est semé d'obstacles, ceux-ci peuvent être surmontés. Considérons le débat d'aujourd'hui comme une preuve de notre volonté de faire en sorte que les acquis obtenus jusqu'à maintenant ne soient pas perdus. Ne relâchons pas nos efforts visant à donner espoir à la population de la République centrafricaine.

M. Konfourou (Mali) : Ma délégation voudrait tout d'abord se féliciter de la convocation de cette séance publique consacrée aux efforts de consolidation de la paix en République centrafricaine. À cet égard, je me réjouis de l'exposé fort utile de M. Cheikh Tidiane Sy, Représentant du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA); de M. Frederick Lyons, Directeur adjoint par intérim du Bureau régional pour l'Afrique du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD); M. Agba Otikpo Mezode, Ministre de la promotion de la culture civique et des relations avec le Parlement de la République centrafricaine; et de M. Mats Karlsson, Vice-Président de la Banque mondiale. Ma délégation se réjouit également de la présence et de l'intervention pertinente, à cette séance du Conseil, de M. Anil Kumar Singh Gayan, Ministre des affaires étrangères et de la coopération régionale de la République de Maurice.

Monsieur le Président, avec votre permission, ma délégation voudrait faire les observations suivantes.

Les informations fournies indiquent que la République centrafricaine marque des progrès dans la réalisation de la réconciliation nationale, la consolidation de la paix et l'unité nationale. Ma délégation se félicite des nouveaux progrès enregistrés par le Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine et par le Représentant du Secrétaire général, notamment en matière de désarmement, de restructuration des forces de sécurité et de défense, et du respect des droits de l'homme par les forces de l'ordre.

Ma délégation regrette les lenteurs observées dans la réalisation des programmes de démobilisation et de réintégration. Tout en remerciant les pays donateurs des efforts accomplis, nous les invitons à apporter une aide conséquente dans ces domaines. Le Mali ac-

corde une importance toute particulière à la consolidation de ces acquis.

Ma délégation note avec satisfaction l'annonce récente faite par le Gouvernement centrafricain du règlement d'une partie des arriérés des salaires des fonctionnaires, de même que de la libération de prisonniers politiques. Nous espérons qu'il s'agit là d'un début de décrispation de la situation politique et sociale dans le pays. Le Mali invite à cet égard à l'instauration d'un dialogue ouvert et franc entre toutes les forces vives de la nation centrafricaine.

La résolution de la question des réfugiés et des personnes déplacées en République centrafricaine et dans les autres pays de la région contribuerait à notre avis à la stabilité régionale. Ma délégation reste profondément préoccupée par les tensions politiques et sociales en cours dans le pays, qui sont préjudiciables au processus de paix et de réconciliation nationale.

La situation des droits de l'homme demeure en outre une source de préoccupation pour ma délégation. À cet égard, nous appuyons l'idée du Secrétaire général, à savoir qu'il faut continuer d'insister auprès des autorités centrafricaines sur la nécessité de respecter les droits de tous les citoyens, y compris ceux des accusés.

En outre, ma délégation est préoccupée par la situation économique très fragile de la République centrafricaine, aggravée par l'interruption de l'approvisionnement en produits pétroliers. À cet égard, le Mali se félicite des efforts du Secrétaire général, déployés par le biais des institutions de Bretton Woods, visant à aider le Gouvernement de la République centrafricaine à résoudre les énormes problèmes financiers qu'il rencontre. Nous saluons à cet égard les réponses encourageantes de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Toutefois, ma délégation demeure convaincue qu'aucun soutien international ne peut remplacer la volonté politique des Centrafricains eux-mêmes à résoudre leurs différends et à réussir la réconciliation nationale. Ma délégation exhorte tous les acteurs politiques du pays à engager résolument un dialogue constructif, dans l'intérêt de tous les peuples centrafricains.

Enfin, ma délégation souscrit à l'idée d'une déclaration présidentielle.

M. Franco (Colombie) (*parle en espagnol*) : En premier lieu, je voudrais remercier le Représentant du

Secrétaire général, M. Cheikh Tidiane Sy, ainsi que les fonctionnaires du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et de la Banque mondiale pour les exposés qu'ils ont faits sur la République centrafricaine. Je voudrais également saluer tout spécialement la présence parmi nous du Ministre de la promotion civique de la République centrafricaine, et souhaiter la bienvenue au Ministre des affaires étrangères et de la coopération régionale de Maurice, qui était présent plus tôt aujourd'hui.

Le rapport du Secrétaire général décrit une réalité qui préoccupe ma délégation. Nous pensons que ce débat public représente une bonne occasion d'analyser le rôle des Nations Unies dans les situations faisant suite à des conflits.

Les efforts du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA) se poursuivent, et nous nous félicitons de savoir que des progrès ont été faits en matière de désarmement, de restructuration des forces de défense et de sécurité, ainsi que de respect et de promotion des droits de l'homme. Toutefois, nous notons avec préoccupation que les tensions politiques et sociales actuelles menacent d'entraver les mesures prises en faveur de la réconciliation nationale et de la création et du renforcement des institutions démocratiques. L'absence de dialogue entre les forces politiques du pays et la situation économique difficile tendent à compromettre les efforts accomplis aussi bien par le Gouvernement que par la communauté internationale.

Nous sommes également préoccupés par les répercussions sur la République centrafricaine du conflit en République démocratique du Congo. Nous espérons entendre bientôt les points de vue et les recommandations de l'envoyé spécial du Secrétaire général, M. Amara Essy, sur la question de savoir comment réduire les effets négatifs du conflit congolais sur la République centrafricaine, en particulier en ce qui concerne ses conséquences humanitaires, économiques, sociales et sécuritaires. La prolifération et la circulation illégales d'armes venant des zones voisines du conflit pourraient aggraver la situation dans le pays, comme le dit le Secrétaire général dans son rapport.

Il est évident que la responsabilité de la consolidation de la paix et de la réconciliation nationale incombe en premier lieu à la population de la République centrafricaine. Mais nous pensons que la contribution de la communauté internationale à ce processus est

indispensable car la République centrafricaine est un pays où la pauvreté, le chômage et la malnutrition sévissent, et qui dispose de services de base insuffisants. Nous estimons donc qu'un niveau élevé de responsabilité et d'engagement de la part des acteurs extérieurs est nécessaire.

Sans méconnaître les contributions positives des pays donateurs et des organisations multilatérales, telles que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), nous sommes préoccupés par l'insuffisance des ressources financières et les retards persistants des donateurs à honorer leurs engagements, ce qui a compliqué la mise en oeuvre du programme de démobilisation et de réintégration, comme il est dit dans le rapport du Secrétaire général.

Nous voudrions encourager le gouvernement du Président Patassé et tous les acteurs politiques du pays à continuer de travailler à la réconciliation et au dialogue. Nous demandons également à la communauté internationale et aux institutions de Bretton Woods, en étroite coopération avec le Gouvernement de la République centrafricaine, de continuer à soutenir la consolidation des institutions démocratiques et de la stabilité politique et économique de ce pays.

Ma délégation appuie le texte de la déclaration présidentielle qui sera adoptée à l'issue de ce débat public.

M. Shen Guofang (Chine) (*parle en chinois*) : La délégation chinoise souhaite remercier le Secrétaire général de son rapport et M. Cheikh Tidiane Sy, Représentant du Secrétaire général, de son compte rendu sur la situation, ainsi que les représentants du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et de la Banque mondiale de leurs exposés.

La délégation chinoise apprécie la tâche considérable réalisée par M. Sy et le Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA) en vue de la promotion et de la protection des droits de l'homme et du renforcement des capacités des institutions chargées d'appliquer la loi dans ce pays.

Aujourd'hui, la situation politique, économique et sociale en République centrafricaine est très préoccupante. Nous relevons l'absence d'un dialogue entre le Gouvernement et l'opposition ainsi que le refus de l'opposition de coopérer avec le Gouvernement, ce qui engendre des tensions dans leurs relations. Les hostili-

tés se sont aggravées, surtout ces dernières semaines, créant ainsi de sérieux obstacles à la réconciliation nationale, et nous voudrions exprimer notre inquiétude à ce sujet. Nous espérons que toutes les parties en République centrafricaine feront preuve de volonté politique en prenant des mesures spécifiques. Le Gouvernement et l'opposition devraient en particulier dialoguer et atténuer les tensions, créant ainsi un contexte favorable à la réconciliation nationale. D'autres part, nous pensons que les Nations Unies devraient faciliter davantage le dialogue et la réconciliation entre le Gouvernement et l'opposition.

Il faut reconnaître que la dégradation des conditions socioéconomiques en République centrafricaine y aura un effet négatif sur la réconciliation politique et aggravera l'instabilité sociale. La Chine se félicite de l'intention des institutions de Bretton Woods de fournir un appui financier à la République centrafricaine. Nous espérons que les institutions de Bretton Woods et d'autres donateurs accroîtront leur soutien financier à ce pays. Nous espérons que tous les donateurs ayant annoncé des contributions à la dernière réunion spéciale à New York, en mai, tiendront leurs engagements, et nous les y invitons pour aider la République centrafricaine à surmonter ses problèmes actuels.

Nous espérons également que l'allègement de la dette se concrétisera très rapidement. Au dernier forum sur l'Afrique centrale, nous avons annoncé que nous annulerions certaines des dettes contractées par la République centrafricaine auprès de la Chine, et nous espérons que cela contribuera à l'amélioration de la situation économique dans ce pays. La communauté internationale devrait certainement envisager des mesures à long terme, destinées à améliorer la situation socioéconomique de ce pays.

Nous notons également que le Gouvernement de la République centrafricaine a pris de mesures spécifiques pour rétablir ses forces nationales de défense et de sécurité. Nous sommes préoccupés par le fait que des convois du BONUCA ont été arrêtés et attaqués et nous espérons que la République centrafricaine adoptera des mesures efficaces pour punir les responsables de ces actes criminels et assurer la sûreté et la sécurité du personnel et des biens du BONUCA.

Nous appuyons la mission de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour évaluer sur place les effets négatifs du conflit en République démocratique du Congo sur la République centrafricaine. Nous espérons que les

parties concernées uniront leurs efforts pour créer des conditions externes favorables à une réconciliation nationale rapide et à l'amélioration de la situation socio-économique en République centrafricaine.

Pour terminer, nous appuyons la déclaration présidentielle qui sera adoptée ultérieurement.

M. Sergeev (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous voudrions remercier M. Sy, Représentant du Secrétaire général, et les représentants du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et de la Banque mondiale de leurs interventions au Conseil de sécurité.

Nous avons toujours appuyé les efforts destinés à instaurer la paix, réaliser la réconciliation nationale et renforcer les institutions démocratiques en République centrafricaine. Nous apprécions vivement la tâche réalisée par le Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA), qui appuie les efforts des autorités pour renforcer le processus de paix et à faire contribuer la communauté internationale au processus de redressement dans ce pays.

À l'instar des autres membres du Conseil, nous sommes troublés par les indications du Secrétaire général faisant état de tensions dans les relations entre le Gouvernement central et l'opposition en République centrafricaine. Comme le montre le rapport, l'opposition s'accroche à l'espoir de reprendre le pouvoir bien qu'elle ait été battu aux élections, et elle emploie des méthodes conflictuelles. Vu le contexte de tensions sociales et la situation économique difficile, l'absence de dialogue constructif entre les parties concernées pourrait avoir des effets dangereux sur le futur redressement de ce pays. Une autre source d'inquiétude est le fait que la paix et la stabilité fragiles en République centrafricaine sont affectées par le conflit en République démocratique du Congo.

Nous soutenons l'appel du Secrétaire général au Gouvernement de la République centrafricaine lui demandant de prendre des mesures pour atténuer la tension entre le Gouvernement et l'opposition. Comme d'autres membres du Conseil, nous estimons que le peuple de ce pays a la responsabilité fondamentale de renforcer le processus de paix et doit faire montre de volonté politique, dans un souci de réconciliation nationale. La communauté internationale, y compris les organes de l'ONU et les organismes spécialisés, doivent tout faire pour aider.

M. Ryan (Irlande) (*parle en anglais*) : Je souhaite remercier M. Cheikh Tidiane Sy, Représentant du Secrétaire général, de son compte rendu sur la situation en République centrafricaine. Je remercie également M. Lyons, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), et M. Karlsson, de la Banque mondiale. Ces institutions jouent un rôle important en République centrafricaine et leur compréhension des problèmes et leur expérience sont extrêmement utiles au Conseil. Nous remercions également le Groupe des Amis de la République centrafricaine de leur travail. Par ailleurs, nous saluons M. Mezode, Ministre de la promotion civique et des relations avec le Parlement de la République centrafricaine, et nous le remercions de sa présence parmi nous.

Nous nous félicitons des progrès accomplis par la République centrafricaine, ainsi qu'il ressort du rapport du Secrétaire général, en particulier en ce qui concerne le désarmement et la restructuration des forces de défense et de sécurité.

Dans le même temps, cependant, le rapport du Secrétaire général nous donne une image de la situation économique et politique en République centrafricaine qui n'est pas satisfaisante. La consolidation des institutions démocratiques et la promotion de la réconciliation nationale sont des préalables au développement politique, économique et social. L'absence de tout dialogue avec les partis d'opposition est très regrettable. Nous relevons cependant que le Secrétaire général a reconnu que les partis de l'opposition ont eux-mêmes adopté une attitude hostile. Nous souscrivons à l'évaluation du Secrétaire général selon laquelle c'est au peuple centrafricain lui-même qu'il appartient de mobiliser la volonté politique nécessaire et d'oeuvrer à la réconciliation nationale.

Je voudrais à ce stade exprimer mon appréciation des franches paroles prononcées ce matin par le Ministre des affaires étrangères de Maurice lorsqu'il a dit, dans un contexte plus général, que certains conflits en Afrique prenaient naissance dans l'absence de bonne gestion des affaires publiques, le non-respect des institutions démocratiques, les violations constantes des droits de l'homme et l'absence de transparence.

Les mesures que le Gouvernement centrafricain a prises en décembre pour disperser un rassemblement de l'opposition, qui ont été suivies de l'arrestation et du procès de parlementaires, n'a pu qu'accroître la tension. Nous voudrions exhorter toutes les parties, qu'il

s'agisse du Gouvernement ou de l'opposition, à engager un dialogue sérieux pour préserver les institutions démocratiques de création si récente. Nous exhortons le Gouvernement de la République centrafricaine à donner suite à un certain nombre de mesures de renforcement de la confiance, telles que l'accès aux médias contrôlés par l'État, comme l'avait promis le Premier Ministre Anicet Georges Doleguele, afin de contribuer à améliorer les relations entre les deux parties.

Sur le plan des droits de l'homme, le rapport met l'accent sur un certain nombre de violations graves, même s'il y a lieu de se réjouir de la diminution du nombre d'exécutions sommaires et extrajudiciaires. Nous déplorons, en particulier, les violations qui ont été commises sous l'apparence de ce que l'on a appelé une « justice de quartier », dont a fait mention tout à l'heure le Représentant spécial Sy. Nous demandons instamment qu'il soit mis fin une fois pour toutes à cette pratique inacceptable. Le Gouvernement doit prendre les mesures nécessaires et appropriées à cet égard. Nous nous félicitons du travail que le Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA) a réalisé en formant des agents chargés de l'application des lois. Nous y voyons une contribution importante au renforcement de la confiance dans la justice et l'ordre public. Nous relevons également l'observation faite par le Représentant spécial Sy, à savoir qu'un appui international des donateurs est également nécessaire dans ce domaine.

La grave situation économique du pays n'est pas améliorée par le conflit en République démocratique du Congo, et nous souscrivons à l'évaluation du Secrétaire général selon laquelle, en l'absence d'un rétablissement de la paix en République démocratique du Congo, il ne saurait y avoir de solution durable à l'instabilité dans la région.

Nous nous félicitons des réponses positives que le Secrétaire général a reçues du Président de la Banque mondiale, et du Fonds monétaire international en réponse aux lettres qu'il avait envoyées en novembre dernier. L'approbation du programme d'allègement de la dette au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, devrait permettre de reprendre le paiement des traitements et le règlement progressif des arriérés de traitements, ce qui contribuera à désarmer une situation sociale que l'on a déjà qualifiée de grave et explosive dans le pays. De même, les réformes structurelles et les programmes de réduction de la pau-

vreté du Gouvernement pourront également bénéficier de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. Nous nous félicitons de l'engagement annoncé par le Premier ministre Doleguele et son gouvernement de défendre efficacement les intérêts économiques du pays tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

La communauté internationale a déjà beaucoup investi dans la paix en République centrafricaine et doit être encouragée à continuer à le faire. Cependant, le produit nécessaire de cet investissement ne pourra être obtenu que moyennant un rétablissement de la stabilité politique, lequel devra venir du peuple et des institutions de la République centrafricaine. Nous soutenons fermement l'appel que le Secrétaire général a lancé aux institutions financières internationales pour qu'elles apportent une contribution constructive dans le cadre d'une collaboration avec le Gouvernement de la République centrafricaine pour aider à ramener la stabilité sociale et politique dans le pays.

Enfin, je voudrais exprimer l'adhésion de l'Irlande à la déclaration présidentielle qui est proposée.

M. Strommen (Norvège) (*parle en anglais*) : À l'instar des autres délégations, permettez-moi de remercier le Représentant du Secrétaire général, le Représentant du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le représentant de la Banque mondiale. Je remercie également le Ministre des affaires étrangères de Maurice de son intervention très intéressante. Nous attendons avec impatience la déclaration que le Ministre de la République centrafricaine fera plus tard ce matin.

La République centrafricaine illustre la nécessité qu'il y a d'avoir une approche globale à la consolidation après les conflits. La situation exige la coordination et la mobilisation des ressources de la communauté internationale, ainsi qu'un engagement clair des autorités nationales au dialogue et à la réconciliation afin de créer un climat propice au développement. Il faut un certain nombre de mesures variées pour contribuer à l'édification des institutions, au renforcement du respect des droits de l'homme et à la réalisation du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration. Il faut également faire des efforts humanitaires afin de venir en aide au nombre croissant de réfugiés dans les zones limitrophes de la République démocratique du Congo.

La Norvège appuie les efforts que le Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA) déploie pour appuyer les capacités nationales de renforcer et de protéger les droits de l'homme et la primauté du droit, et pour assurer le désarmement et la restructuration des forces de défense et de sécurité. Nous nous félicitons des progrès accomplis dans ces domaines.

Malgré ces efforts et ces acquis, la situation actuelle en République centrafricaine, ainsi qu'il ressort du rapport du Secrétaire général, est une source de préoccupation. Les tendances économiques négatives et l'agitation sociale accroissent les risques d'instabilité et de conflits et menacent les efforts de reconstruction. Ces tendances négatives doivent être inversées. Il est donc important que le Conseil de sécurité lance un signal clair au Gouvernement de la République centrafricaine et aux autres acteurs politiques quant à la nécessité de trouver la volonté politique nécessaire et d'oeuvrer à la réconciliation nationale, comme l'a souligné le Secrétaire général.

Nous sommes encouragés par les progrès réalisés dans la voie du désarmement dont il est question dans le rapport. Toutefois, l'influx de nouvelles armes menace d'annuler les résultats positifs en question. L'influx récent d'armes illégales est étroitement lié aux conflits dans les pays avoisinants de la République centrafricaine. Cela fait manifestement ressortir la nécessité d'une approche régionale. En l'absence d'une solution pacifique au conflit en République démocratique du Congo, la République centrafricaine risque d'avoir à faire face à un influx continu de réfugiés ainsi qu'aux problèmes liés au trafic illégal des armes.

À l'occasion de la réunion spéciale des donateurs, tenue à New York au mois de mai dernier, mon gouvernement a contribué la somme de 300 000 dollars pour renforcer le programme sur la récupération d'armes, la démobilisation et la réintégration. Nous sommes préoccupés par l'information donnée par le Secrétaire général au paragraphe 25 de son rapport qu'il a été nécessaire de suspendre ce programme en raison du manque de ressources financières et du retard apporté au versement des contributions promises, et j'aimerais demander instamment à tous les donateurs d'honorer leurs engagements.

J'aimerais, pour finir, souligner que la Norvège appuie la déclaration présidentielle.

M. Kuchynski (Ukraine) (*parle en anglais*) : À notre tour, nous aimerions nous joindre aux intervenants précédents pour féliciter le Représentant du Secrétaire général, M. Sy, de son exposé qui nous offre une analyse complète de la situation en République centrafricaine, et définit les progrès et les difficultés de la consolidation de la paix dans ce pays. Nous appuyons fortement les activités du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA), et tenons à remercier M. Sy des efforts constants qu'il a déployés à la tête du BONUCA en vue de contribuer au processus de stabilisation du pays.

Nous accueillons chaleureusement le Ministre de la promotion civique et des relations avec le Parlement de la République centrafricaine, M. Mezode, et attendons avec intérêt la déclaration qu'il va faire plus tard dans la matinée. De plus, nous nous félicitons de la déclaration complète du Ministre des relations étrangères et de la coopération régionale de Maurice.

Il est très important que les représentants du Programme des Nations Unies pour le développement et de la Banque mondiale participent au débat en cours car le rôle de ces institutions dans le processus de reprise économique et de développement de la République centrafricaine ne saurait être surestimé.

Nous saluons la présence de M. Bouabib, Observateur permanent de l'Organisation internationale de la francophonie auprès des Nations Unies, au débat du Conseil ce matin. Nous tenons à féliciter l'organisation pour sa précieuse contribution au processus de consolidation de la paix après les conflits en République centrafricaine.

Nos discussions d'aujourd'hui sur les problèmes de consolidation de la paix après les conflits en République centrafricaine constituent un prolongement logique des récentes délibérations du Conseil sur la situation en Guinée-Bissau. Après avoir mené à terme, avec succès, la transition d'une opération de maintien de la paix de l'ONU vers une présence de consolidation de la paix après les conflits en République centrafricaine, le pays s'est concentré sur une large gamme de questions nées après le conflit et liées à la consolidation de la paix et de la stabilité. Nous nous félicitons des progrès importants réalisés par le Gouvernement centrafricain en matière de désarmement et de restructuration de la défense et des forces de sécurité.

Nous nous félicitons des évolutions positives qui ont eu lieu dans la situation des droits de l'homme en République centrafricaine. Dans ce contexte, nous nous réjouissons des activités du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA), qui vise à promouvoir la sensibilisation aux droits de l'homme dans le pays. Il reste encore beaucoup à faire à cet égard et l'assistance de la communauté internationale est d'une importance cruciale.

A la lumière des discussions au Conseil la semaine dernière, nous notons avec satisfaction la récente décision du Président de la République centrafricaine visant à créer un centre de traitement du VIH/sida. Nous avons entendu avec plaisir le représentant de la Banque mondiale, M. Karlsson, dire que le problème du VIH/sida est très prioritaire dans la stratégie de la Banque dans le pays.

Le contexte régional de la situation en République centrafricaine demeure une source de grave préoccupation. Le conflit en République démocratique du Congo, qui a provoqué un grand nombre de réfugiés et une crise du carburant en République centrafricaine, a de graves répercussions sur la situation humanitaire, économique, sociale et sécuritaire dans le pays.

Le secteur économique de la République centrafricaine demeure très fragile et exige des solutions à long terme. À cet égard, nous nous félicitons de la décision prise par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international de fournir une aide financière pour appuyer la reprise économique de ce pays.

En fait, la réalisation des stratégies politique, sociale et économique en République centrafricaine exige une approche constante et coordonnée de la communauté internationale. Parallèlement, le rôle primordial pour renforcer l'esprit de réconciliation nationale et la responsabilité principale pour la paix et la stabilité dans le pays incombent au Gouvernement et au peuple de la République centrafricaine. Il importe, en conséquence, que les parties entament un dialogue politique constructif vers la réconciliation nationale.

Nous pensons que la déclaration présidentielle que nous sommes sur le point d'adopter enverra un fort signal d'appui et d'encouragement au Gouvernement et au peuple de la République centrafricaine afin de consolider les progrès accomplis vers la restauration de la stabilité et la promotion d'une paix et d'un développement durables.

M. Minton (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : La délégation des États-Unis s'associe à ses collègues présents aujourd'hui dans la salle pour remercier nos invités des exposés très utiles qu'ils nous ont présentés et pour féliciter le Ministre de la promotion civique et des relations avec le Parlement de la République centrafricaine et le Ministre des affaires étrangères de Maurice pour ses commentaires qui ont mené à la discussion.

J'aimerais brièvement aborder certains des thèmes déjà énoncés aujourd'hui et auxquels nous souscrivons. Selon nous, la bonne gouvernance est bien sûr la question suprême de ce débat. Elle est la base nécessaire pour la création d'une société pacifique, démocratique et autonome. En fin de compte, le Gouvernement de la République centrafricaine devra assumer le rôle principal, avec l'appui de la communauté internationale, pour surmonter les difficultés économiques et politiques du pays.

Les mesures prises par le Président Patassé dans le domaine du désarmement et de la restructuration des forces de défense et de sécurité sont encourageantes. Il faut poursuivre ces efforts.

Nous sommes à juste titre préoccupés par l'absence de dialogue politique en République centrafricaine. Nous demandons instamment au Président Patassé de prendre les mesures voulues pour reprendre les pourparlers entre son gouvernement et les membres des partis de l'opposition. Nous demandons également à l'opposition de consentir à œuvrer vers une solution pacifique pour sortir de l'impasse actuelle. Les deux parties doivent s'abstenir de toutes accusations et actions incendiaires et aborder les négociations dans l'esprit du consensus et de la réconciliation nationale.

Les États-Unis se félicitent particulièrement des efforts déployés par le Premier Ministre Dologuele et par d'autres au gouvernement afin de mettre en œuvre des réformes économiques. Nous les exhortons à rester dans la voie des réformes économiques proposées par les institutions de Bretton Woods. Limiter les dépenses, assurer l'utilisation des impôts et autres revenus pour soulager la pauvreté, éliminer la corruption et respecter scrupuleusement une planification économique saine sont des mesures essentielles pour le développement d'une République centrafricaine forte et stable.

Comme le représentant de l'Ukraine, je voudrais reprendre ce qu'a dit M. Karlsson des efforts du gouvernement devant la menace du VIH/sida sur la struc-

ture sociale du pays. Ces efforts, appuyés avec enthousiasme par la Banque mondiale, sont dignes d'éloges. Cet engagement est nécessaire pour s'attaquer au problème dans cette zone ravagée par le VIH/sida. Cet engagement est très sérieux et nous en prenons note.

Bien que le peuple de la République centrafricaine soit lui-même responsable au premier chef de sa réforme politique et économique, nous devons reconnaître qu'aucun pays n'existe dans le vide. La République centrafricaine est directement affectée par les événements se produisant dans les États voisins, particulièrement en République démocratique du Congo.

Les États-Unis sont particulièrement préoccupés de ce qu'un grand nombre de réfugiés se trouvent sur la frontière sud de la République centrafricaine, ce qui risque d'avoir un impact déstabilisateur sur la situation politique et économique du pays. À cet égard, nous nous félicitons de l'initiative du Secrétaire général visant à envoyer dans la région l'ancien Ministre des affaires étrangères de Côte d'Ivoire, M. Amara Essy, pour évaluer l'impact, sur la République centrafricaine, du conflit en République démocratique du Congo.

La communauté internationale en général et les pays de la région doivent aider la République centrafricaine à devenir un État démocratique et autonome. Nous demandons aux acteurs régionaux de prendre toutes les mesures nécessaires afin de rouvrir à la navigation les fleuves Congo et Oubangi pour atténuer la perturbation de la circulation fluviale et soulager la crise du carburant qui menace l'économie fragile du pays. La réouverture de ces fleuves est d'une importance économique et humanitaire fondamentale pour tous les habitants du bassin.

La République centrafricaine, dans une large mesure, représente un test crucial pour l'ONU et la communauté internationale dans leurs efforts visant à aider un gouvernement en difficultés qui tente de mettre en place des institutions et de prendre des mesures de réforme après la résolution d'un conflit et le succès d'une mission de maintien de la paix de l'ONU. Nous félicitons le représentant Sy et son personnel d'avoir oeuvré pour que cette tentative soit un succès. Selon nous, le résultat de ces efforts aura un impact et une influence qui dépasseront la République centrafricaine et donneront un exemple pour des partenariats semblables entre les gouvernements, l'Organisation et la communauté internationale à l'avenir.

M. Ben Mustapha (Tunisie) : Qu'il me soit permis tout d'abord de souhaiter la bienvenue à New York au Ministre Agba Otikpo Mezode et de remercier nos distingués invités de la Banque mondiale, du Programme des Nations Unies pour le développement et de l'Organisation internationale de la Francophonie. Je les remercie pour leur présence parmi nous ainsi que pour les exposés exhaustifs qu'il nous ont présentés.

La délégation tunisienne a examiné avec intérêt le rapport du Secrétaire général consacré à la situation en République centrafricaine (RCA) et aux activités du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays. Je tiens à remercier particulièrement M. Cheikh Tidiane Sy, Représentant du Secrétaire général en RCA, pour son exposé. Nous avons ainsi pris note des progrès enregistrés mais nous demeurons fortement préoccupés par la situation qui prévaut depuis quelque temps, telle que décrite par M. Cheikh Tidiane Sy.

Il est clair que les conséquences de la crise de 1996 continuent d'être omniprésentes et que les défis auxquels le Gouvernement centrafricain est confronté, sont loin d'être surmontés malgré ses grands efforts et ce, à cause des difficultés multiples auxquelles il est confronté tant aux niveaux politique, socioéconomique que sécuritaire.

Ma délégation encourage toutes les parties à amorcer un dialogue constructif en vue d'assurer la survie des jeunes institutions démocratiques du pays dans le but de parvenir à la réconciliation nationale, réelle et durable. Les efforts du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Cheikh Tidiane Sy, et du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine seront dans ce cas d'une aide précieuse et faciliteront sans aucun doute les négociations entre toutes les forces politiques du pays.

La situation économique en République centrafricaine est tout aussi inquiétante et prédispose fortement à l'instabilité politique. Il est évident que le Gouvernement centrafricain n'est pas en mesure de faire sortir le pays de cette situation sans l'aide et l'assistance de la communauté internationale et des institutions de Bretton Woods. Aussi, ma délégation accueille-t-elle avec satisfaction la décision de la Banque mondiale d'approuver le décaissement de la deuxième tranche du crédit à la consolidation des finances publiques. Ma délégation salue également la décision du Fonds monétaire international de donner suite à la demande de

réduction de la dette publique, avancée par le Gouvernement centrafricain. Cette initiative qui lui permettra de reprendre le versement régulier des salaires et d'éponger progressivement les arriérés cumulés, ne manquera pas d'apaiser la colère sociale croissante.

Ma délégation pense, par ailleurs, qu'en dépit des tensions et des quelques incidents enregistrés, la situation sécuritaire et militaire en République centrafricaine est encourageante. À cet égard, ma délégation qui se félicite des efforts menés par le gouvernement dans ce cadre voudrait particulièrement saluer les initiatives qui ont permis de restructurer les forces de la défense et de la sécurité, de déployer les unités à l'intérieur du pays et de réintégrer les anciens combattants dans l'armée.

Ma délégation se félicite également des résultats significatifs enregistrés dans le cadre du processus de désarmement qui ont permis au Gouvernement de récupérer 95 % des armes lourdes et 65 % des armes légères. Ce bilan positif est toutefois quelque peu assombri par l'incapacité du Gouvernement centrafricain, par manque de ressources, de poursuivre le programme de démobilisation et de réinsertion des ex-combattants. De même, l'apparition dans le pays de nouvelles armes provenant d'États voisins en conflit montre que le risque de déstabilisation est toujours présent et que le Gouvernement centrafricain doit demeurer vigilant et doit donc intensifier ses efforts en vue de mettre fin à la circulation illicite de ces nouvelles armes.

Ma délégation pense toutefois que la recherche d'une solution définitive à tous ces problèmes sécuritaires, humanitaires et socioéconomiques en République centrafricaine, gagnerait dans certains aspects, à se faire dans le cadre d'une approche sous-régionale globale. Nous estimons à cet égard que l'évaluation de la situation que fera M. Amara Essy, Envoyé spécial du Secrétaire général dans la sous-région, sera d'un grand apport au Conseil.

La délégation tunisienne voudrait enfin saluer les efforts considérables du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine et déplore à cette occasion les récents incidents dont a été victime un membre de son personnel. Beaucoup reste toutefois à faire et notamment dans le cadre de la lutte contre tout acte abusif tel que la « justice de quartier ». Nous sommes persuadés que les nombreuses initiatives amorcées par le Bureau sont d'une grande aide tant pour le Gouvernement et qu'à la population

centrafricaine et facilitent notablement la propagation d'une culture de paix, de dialogue et de tolérance dans le pays.

Le Gouvernement de la République centrafricaine a montré qu'il est bien décidé à créer les conditions propices à une paix et un développement durables. Aussi, consciente de toutes les priorités politiques, sécuritaires, économiques et sociales auxquelles il est confronté, la délégation tunisienne s'associe à l'appel du Secrétaire général pour que la communauté internationale qui a toujours soutenu les efforts de consolidation de la paix en République centrafricaine et ailleurs, réitère une fois de plus son engagement vis-à-vis de ce pays, en l'accompagnant dans ses efforts en cette phase sensible de consolidation de la paix.

Ma délégation souscrit à la déclaration présidentielle qui sera publiée à l'issue de cette séance.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre de la promotion de la responsabilité civique, chargé des relations avec le Parlement de la République centrafricaine.

M. Mezode (République centrafricaine) : Je vais devoir au début requérir votre indulgence tant je suis ému par les riches analyses et réflexions que je viens d'entendre en ce haut lieu.

Monsieur le Président, au moment où le Conseil de sécurité organise sous votre haute autorité cette assemblée consacrée à mon pays, suite au dernier rapport du Secrétaire général et suite aux activités du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA), permettez-moi de vous transmettre les compliments de M. Ange-Félix Patassé, Président de la République, chef de l'État et chef du Gouvernement et du peuple centrafricains. Il formule les vœux sincères que Singapour, votre pays, et son vaillant peuple occupent à l'aube de ce XXI^e siècle une place de choix dans le concert des nations et continue de contribuer efficacement à la consolidation de la paix dans le monde. Il me charge aussi de vous dire combien la République centrafricaine reste reconnaissante à la communauté internationale, aux organisations internationales, à l'Organisation de l'unité africaine, à l'Union européenne, à l'Organisation internationale de la Francophonie ainsi qu'aux amis et partenaires pour les inestimables contributions qu'ils n'ont cessé de lui apporter pour le rétablissement de la paix, sa garantie et la recherche des conditions réelles de stabilité et de reprise économique.

Je ne suis pas mandaté pour venir uniquement témoigner de cette grande reconnaissance. C'est surtout pour venir réaffirmer solennellement que les autorités restent fermement attachées, pour le bien-être et au nom du peuple centrafricain, à l'indispensable option de la préservation de la paix et de l'unité nationale, et la consolidation des acquis démocratiques en dépit d'une logique d'affrontement, continuellement cultivée par quelques dirigeants politiques extrémistes. En raison des grandes menaces que font peser les stratégies de déstabilisation et de rupture sur le processus de consolidation des acquis de notre jeune démocratie, il était plus qu'indispensable et urgent d'établir, l'intention du Conseil, la juste appréciation de la situation qui prévaut dans la plus totale objectivité sans chercher à provoquer de l'émotion facile.

Dans son toast du 1 décembre 2000, jour anniversaire de la République centrafricaine, S. E. M. Ange-Félix Patassé a déclaré qu'il n'y avait pas de crise politique en République centrafricaine, mais une crise sociale. Ce n'est pas pour minimiser la crise sociale, mais c'est pour stigmatiser les amalgames.

Je ne sais pas si la pratique existe au sein de cette haute instance, mais je voudrais saluer l'objectivité et l'exhaustivité des éléments contenus dans le rapport du Représentant spécial à Bangui. Ses conclusions résument entièrement l'attente du peuple centrafricain et de son Gouvernement. Comment rester insensible aux propos d'éminentes personnalités qui sont intervenues ici, propos qui traduisent leurs préoccupations réelles et sincères aux problèmes du peuple centrafricain?

Je me permettrai d'adresser mes compliments à S. E. le Ministre des affaires étrangères de l'île Maurice et partage la pertinence de son analyse sur la situation en Afrique en général et surtout dans notre pays.

Je renouvelle mes sincères compliments à S. E. l'Ambassadeur de France et rappelle l'important rôle joué par son pays dans la restauration de la paix et l'instauration de la démocratie en République centrafricaine. Le Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA) et la France continuent de travailler inlassablement à la consolidation des acquis par des sages conseils aux uns et aux autres. Il en est de même de la plupart des grandes chancelleries représentées en République centrafricaine.

C'est vrai, depuis le second semestre 2000, la société centrafricaine vit dans la capitale des manifestations inspirées par les partis politiques extrémistes en rupture de popularité et qui recherchent des méthodes désespérées d'émergence ou un raccourci pour hâter l'alternance politique. Dans la quête effrénée de conquête et de l'exercice du pouvoir qu'ils n'ont pu obtenir par les élections libres, supervisées il y a à peine un an par la communauté internationale, ils font feu de tous bois, inventant ou provoquant les événements s'il n'en existe pas, ou encore récupérant ceux qui existent pour en faire une affaire politique. Il en est ainsi du mouvement revendicatif, au demeurant légitime dans son fondement, qu'organisent actuellement les organisations syndicales des fonctionnaires et agents de l'État. On appelle cela là-bas faire de l'animation politique. Mais nous prenons à témoin les observateurs neutres de la société centrafricaine pour nous poser cette question : dans la situation actuelle, la République centrafricaine, notre pays, a-t-elle vraiment besoin de l'éducation civique ou de l'animation politique?

Il ne devrait pas y avoir de crise politique en République centrafricaine. Pourquoi? Tout simplement par le fait que les institutions républicaines prévues par la Constitution du 14 janvier 1995, dont plus de 95 % sont déjà installés, fonctionnent normalement et bien.

Prenons quelques exemples et notamment l'Assemblée nationale. Elle compte six groupes parlementaires, dont cinq émanent de l'opposition. Pour tout débat, les présidents de groupes parlementaires disposent, selon l'importance du projet ou du thème, de 15 à 20 minutes. Si l'on fait le compte des interventions, l'opposition totalise 75 minutes de temps d'antenne, puisque tous les débats sont entièrement et totalement diffusés sur les ondes de la radio nationale et parfois à la télévision. Si l'on y ajoute les interventions individuelles, chacune de 10 minutes, et avec la fascination du microphone et de la caméra, tout le monde veut parler et les députés de l'opposition ne s'en privent pas, même si c'est pour dire la même chose ou inciter à la violence pour faire de la diffamation. Nul député n'a été inquiété; pourtant, tout y passe.

Le pouvoir judiciaire également fonctionne en toute indépendance. Les derniers verdicts en sont la preuve patente. Pourtant, le Gouvernement aurait dû intervenir parce qu'il y a eu un délit constaté de refus d'obtempérer à une interdiction de réunion à cause des risques. Mais le Gouvernement a laissé la justice dire la

justice. Et le verdict dont le Conseil est informé tend vers cette logique d'apaisement, mais sans l'intervention du Gouvernement. La justice civile joue également son rôle, et même parfois avec un parti pris déconcertant.

Quant au Gouvernement, il ne cesse de répéter qu'il est ouvert au dialogue, à l'ouverture. Le chef du Gouvernement, Anicet-Georges Doleguele, le répète constamment. Le Président de la République, à l'occasion des grands événements heureux ou même douloureux, invite tous les responsables politiques et d'opinion, y compris ses prédécesseurs. Quelques-uns y viennent mais les extrémistes continuent de se réfugier dans leur refus du dialogue.

La crise vécue par la République centrafricaine depuis six mois est une crise sociale dont les origines remontent aux années 1991 et 1992, c'est-à-dire de la lutte pour le multipartisme. Cette période s'est caractérisée par des séries de grèves, d'années blanches. Se sont succédées aussitôt les campagnes pour les présidentielles, avec une tribalisation à outrance, même dans l'administration et les forces de défense. Les observateurs qui ont assisté aux événements de 1996 et 1997, c'est-à-dire les mutineries, ont pu s'apercevoir de la densité de la violence exprimée par les uns et les autres, violences qui ont été préparées par cette tribalisation à outrance de la vie sociale.

Au sortir de ces deux ans de mutineries, où tout a été presque détruit, un État sans fondement d'autorité, la République centrafricaine s'est retrouvée avec 12 mois d'arriérés de salaires de fonctionnaires. Malgré les bonnes volontés et les intentions exprimées par-ci, par-là, elle n'a bénéficié d'aucun plan d'urgence financier au regard de l'immensité des besoins. L'attentisme observé avec les mutineries s'est poursuivi jusqu'à la mi-1999 car nous avons des échéances majeures, c'est-à-dire les élections législatives de 1998 et la présidentielle de 1999. Ces deux élections étaient jugées être des élections à risques. Donc, il n'y a pas eu d'actions de bailleurs de fonds ou des actions d'opérateurs économiques. Néanmoins, tout en assurant les fins de mois jusqu'en mai 2000, le Gouvernement n'avait pas d'autre possibilité de s'attaquer à l'épineux problème consistant à éponger les arriérés de 12 mois consécutifs aux mutineries.

Je voudrais rappeler également que lorsque le changement est intervenu, le nouveau régime a hérité de 13 mois d'arriérés. Cependant, comme il est dit ici,

le pays vivant dans des systèmes de débrouillardise, ce qu'on appelle la corruption, beaucoup de Centrafricains ont réussi à se faire payer ces arriérés de 1993.

Aujourd'hui, en pointant les fonctionnaires qui n'ont pas bénéficié de ces arriérés de 1993, nous sommes arrivés à une somme de 9 milliards de francs CFA, soit l'équivalent de cinq mois d'arriérés de salaire de l'ancien régime. Ces cinq mois, ajoutés aux 12 mois hérités des effets des mutineries, nous amènent à 17 mois, sinon bientôt à 16 mois puisque nous allons verser incessamment dans 10 jours un salaire qui viendra compléter les trois mois dont on vient de parler ici.

Effectivement, lorsque j'ai quitté Bangui, samedi, le Gouvernement avait déjà versé le vendredi 19 et le samedi 20 trois mois d'arriérés de salaire aux fonctionnaires. Aujourd'hui, l'année 1999 est entièrement épongée.

J'aimerais apporter une précision : il est écrit et dit que des salariés sont restés 12 mois sans le moindre salaire. C'est inexact. Jusqu'à la crise de mai 2000, nous assumions le paiement mensuel des arriérés de salaire dans un système qui semblerait peu orthodoxe, c'est-à-dire qu'au lieu d'entamer les dépenses avec le budget de l'année, à supposer l'année 2001, le budget mis en place permet de payer les arriérés de l'an 2000 ou de 1999 – ce qui fait que chaque fois, l'année en cours est différée à l'année suivante. Ceci assurait effectivement un versement régulier ou même mensuel des salaires. Ce n'est qu'au mois de mai, avec la crise du carburant due aux effets pervers de la guerre en République démocratique du Congo, que les salariés ont eu à vivre deux à trois mois d'arriérés de salaires, c'est à dire sans versements. Mais depuis septembre jusqu'au moment où je parle au Conseil nous avons déjà épongé les arriérés de 1999.

Tout a été dit. Le constat est objectif, les suggestions sont pertinentes. Je ne voudrais pas m'étendre sinon pour proposer une conclusion que nous avons estimée devoir soumettre au Conseil. Nous dirons que la destruction systématique de l'infrastructure socio-économique entamée en 1991 et 1992 et qui s'est aggravée au cours des mutineries de 1996-97 a atteint des proportions très préoccupantes avec la guerre en République démocratique du Congo et ses effets pervers. La précarisation renouvelée de cette infrastructure à la faveur de la crise de l'énergie en mai 2000 dont les effets pervers ont, entre autres, bouleversé l'ordonnement de nos négociations avec les institu-

tions financières pour la deuxième année du programme, ajoutée au poids de la dette extérieure et enfin la logique de récupération politique mise en œuvre par les partis extrémistes constitue aujourd'hui la véritable trame de l'aggravation de la crise que connaît la République centrafricaine.

Le Gouvernement n'a jamais dénié aux travailleurs de la fonction publique les droits auxquels ils prétendent. Cependant, il est indispensable de comprendre que l'état dans lequel le pays se trouve et l'effort national qu'il convient de consentir pour parvenir à des solutions concrètes et réalistes sont constamment battus en brèche par l'action irresponsable de certains politiciens véreux qui, depuis l'indépendance, ont favorisé par leurs actions des glissements vers l'anarchie. Ces tendances s'observent de part et d'autre, que ce soit dans la majorité comme dans l'opposition et cela constitue ainsi un obstacle majeur à la campagne de lutte contre la corruption et l'instauration de la bonne gouvernance, l'un des chantiers du Gouvernement actuel pour une véritable relance de l'économie.

Tous les démocrates doivent comprendre que si la prise du pouvoir et sa gestion n'obéissent pas à des règles électorales, alors toutes les tentations sont permises, y compris celle de croire que par la rue on peut changer le cours des choses. C'est cette logique que certains partis intègrent dans leur stratégie de lutte pour la conquête et l'exercice du pouvoir, logique dont la mise en œuvre consiste à occuper en permanence la rue par l'infiltration et le phagocytage de toutes les manifestations estudiantines, syndicales et autres et parfois, s'appuyant sur des exemples expurgés de leur contexte sociologique ou politique, comme les exemples de la Yougoslavie, de la Côte d'Ivoire, et même de la Pologne, où Lech Walesa a pu prendre le pouvoir parce qu'il était travailleur aussi et les syndicalistes chez nous estiment aussi en arriver là.

Nous croyons fermement en République centrafricaine que l'urgence n'est ni au repli sur soi ni à la quête de voies supposées authentiques. Pour le Gouvernement de la République centrafricaine et pour le peuple de la République centrafricaine, l'urgence est à la consolidation des acquis démocratiques. L'indispensable attente nationale sur les questions d'intérêt commun, la stabilisation de l'État qui renaît des cendres des trois mutineries qui ont mis à rude épreuve l'unité nationale. Pour nous, l'urgence est la reprise des activités économiques génératrices de res-

sources propres pour faire face aux immenses besoins de la population en plus de l'aide que nous attendons de la communauté internationale.

En République centrafricaine, nous sommes convaincus que la réussite et la consolidation de notre démocratie encore à l'état embryonnaire ne procéderont pas de successions d'équipe en un laps de temps non convenu, mais plutôt de ce que l'équipe en place aille jusqu'au bout de son mandat et organise des élections libres et démocratiques pour garantir une véritable alternance politique. Tout processus qui s'écarterait de ce schéma classique dénaturerait le concept démocratique, idéal qui justifie l'aspiration légitime des peuples. Cela semble indispensable et devrait être compris pour éviter l'éclatement et les divisions sur des bases ethniques, tribales, régionales ou même religieuses.

Nous sommes convaincus de la nécessité de l'existence effective d'un État de droit. Contrairement à ce qu'on dit et à ce qu'on écrit, jamais les droits de l'homme n'ont autant préoccupé les autorités de notre pays. À preuve, les nombreux séminaires organisés par les organisations non gouvernementales, le BONUS et même le Gouvernement lui-même. Son organe de contrôle des droits de l'homme, le Haut Commissariat aux droits de l'homme, mène des activités très intenses. La responsable, qui est une dame, visite les quelques prisons qui existent encore à Bangui, mais surtout les geôles des commissariats et des gendarmeries et émet des avis comme si elle n'était pas fonctionnaire, autrement dit, des avis libres sur le sort qu'on réserve aux prévenus. Parmi les quelque 1 100 prisonniers recensés à ce jour, on ne compte aucun prisonnier d'opinion ou prisonnier politique.

Sur le plan de la liberté d'expression, j'ai dit tout à l'heure que les débats de l'Assemblée sont entièrement diffusés, en français comme en sango, langue nationale, toute la journée s'il le faut, ce qui permet aux députés d'exprimer librement leurs critiques et leurs appréciations. Les journaux écrivent ce qu'ils veulent. J'ai apporté des exemples ici où des journaux dits d'opinion mais qui véhiculent les idées de l'opposition ont reconnu que ce sont les syndicats par exemple qui ont refusé le dialogue, qui ont rompu le dialogue avec le Gouvernement. C'est écrit, j'ai ces journaux ici. Un autre titre dit que les partis de l'opposition disent « niet » au Président Patassé. C'est pour dire et pour corroborer ce que certaines éminentes personnalités ont dit ici.

Les torts sont partagés. Le refus vient souvent de l'autre côté aussi, et lorsque vous voyez les pages de ces journaux, beaucoup de pays envieraient cette liberté laissée pour injurier le Président, les ministres, les députés. Donc, la liberté d'expression existe bel et bien dans le pays. Aucun titre, national ou étranger n'a fait l'objet de censures ni de saisies. Aucun siège de groupement politique ou professionnel n'a fait l'objet de visites policières.

Pour finir, il n'existe pas de milices du Mouvement de libération du peuple centrafricain (MLPC) ou du parti au pouvoir à Bangui. C'est un peu comme le monstre du Loch Ness : on en parle beaucoup mais on ne le voit jamais. Personne ne peut localiser ces miliciens. Personne ne peut évaluer leur nombre. Cela s'intègre dans la stratégie de diffamation et de désinformation.

On parle d'absence de dialogue entre l'opposition et le Gouvernement, entre l'opposition et le Président de la République. Mais, je l'ai déjà dit, ces institutions désignées ont toujours manifesté leur disponibilité. C'est vrai, il a été dit ici que le Président était agacé, si on lit ce qui est écrit, de rencontrer il y a six mois, en juin et juillet, les dirigeants de l'opposition. Mais comme je l'ai dit, pendant les événements douloureux non politiques, ils viennent parfois. Je m'excuse de le dire, le Président Goumba, un des radicaux, s'est rendu au domicile de feu Mme Patassé pour s'incliner devant la dépouille et saluer le Président. C'est un signe, quand même, d'entente car dans notre tradition, lorsqu'il y a un décès, on tait les querelles et on se retrouve, ce qui dédramatise un peu la situation. Contrairement à ce que l'on dit également, la liberté – comme je l'ai dit – existe; ce n'est pas tout à fait idéal, mais on s'y emploie les uns et les autres.

Mais, la démocratie et l'état de droit veulent également que les uns et les autres acceptent ce qu'il est convenu d'appeler le principe de la primauté du droit. C'est-à-dire que – je suis un peu prétentieux – toute personne détentrice d'une responsabilité élective ou administrative se doit de se plier à la loi. Ce n'est pas parce qu'on est député que l'on peut défier la loi, encore moins si on est ministre ou président. Le ministre est toujours contrôlé, il ne peut pas se le permettre. Par conséquent, nul n'est au-dessus de la loi.

J'assure le Conseil que pour faire face à toutes ces difficultés, à toutes ces situations dont il se préoccupe à juste titre, le Gouvernement entend prendre

toutes ses responsabilités et respecter ses engagements en faisant siennes ces fortes paroles toutes simples de Boganda, le père de notre nation et d'autres : « parlons peu, travaillons beaucoup », ou encore « on ne nourrit pas un peuple avec de la politique ».

Au Conseil, nous demandons de la compréhension, beaucoup de moyens au départ, un peu de temps, et il verra que la République centrafricaine redeviendra le havre de paix, la Suisse africaine, qualité qu'on lui avait reconnu il y très longtemps, il y a 30 ans.

Nous remercions l'ONU, le Conseil de sécurité, les organisations internationales et non gouvernementales, ainsi que les amis et partenaires de la République centrafricaine. Les propos entendus ici sont un réconfort qui nous poussera à faire mieux désormais. Nous en avons la volonté. J'ai espoir, en ce qui me concerne, que Radio Ndeke Luka, qui véhicule l'éducation civique de BONUCA, aura la cassette de tous ces débats, pour qu'en République centrafricaine, les uns et les autres écoutent et réécoutent les propos profonds qui ont été tenus ici.

Monsieur le Président, membres du Conseil, je vous remercie de votre indulgence et votre bienveillante attention.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Ministre de la promotion de la responsabilité civique chargé des relations avec le Parlement de la République centrafricaine de sa déclaration et des paroles aimables qu'il m'a adressées, ainsi qu'à mon pays.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est l'Observateur permanent de l'Organisation internationale de la Francophonie auprès des Nations Unies, M. Ridha Bouabid, auquel le Conseil a adressé une invitation au titre de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire.

Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Bouabid : L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est préoccupée par la situation qui prévaut actuellement en République centrafricaine, État Membre de notre Organisation. Les efforts de reconstruction et de consolidation de la paix dans ce pays, pour le soutien desquels les Nations Unies avaient organisé en mai 2000 la « réunion spéciale sur la République centrafricaine avec ses partenaires extérieurs pour la sécurité et le développement », sont actuellement menacés du fait des tensions graves provoquées

par une conjoncture économique et sociale inquiétante et par une situation politique délicate.

La crise économique et sociale en République centrafricaine est marquée principalement par des difficultés d'approvisionnement en carburant – ce qui est lié à la situation qui prévaut dans la région et particulièrement au conflit en République démocratique du Congo – et par le problème récurrent des arriérés de salaires, avec les mouvements de grève et les perturbations sociales qu'il déclenche. Parce qu'elle s'accompagne d'une situation politique tendue, due essentiellement à l'absence de dialogue entre le pouvoir et l'opposition, cette crise sociale que traverse la République centrafricaine risque de mettre en péril l'effort de réconciliation dans ce pays.

L'Organisation internationale de la Francophonie a toujours tenu à marquer sa solidarité à l'égard de la République centrafricaine. Au lendemain de la série de mutineries qui avaient secoué le pays en 1996 et 1997, ce sont des États africains, membres de la Francophonie, qui ont entrepris la médiation ayant abouti à la signature des Accords de Bangui, et qui ont dépêché sur place une force interafricaine, la Mission interafricaine de surveillance des Accords de Bangui (MISAB), pour assurer la surveillance de la mise en oeuvre de ces Accords. Des troupes de six pays africains francophones composaient cette mission, qui s'est transformée par la suite en Mission des Nations Unies, la Mission des Nations Unies en République centrafricaine (MINURCA), avec la participation des mêmes pays.

À plusieurs occasions, le Conseil de sécurité a eu à apprécier et à se féliciter de la tâche remplie par la MISAB et la MINURCA, et de la contribution inestimable de ces deux missions à l'apaisement de la situation dans le pays. Mais, dans la phase des plus délicates que traverse le pays depuis le départ de la MINURCA, les efforts consentis jusqu'à présent par la communauté internationale seraient perdus si leurs résultats, encore fragiles, ne sont pas sérieusement consolidés. C'est pourquoi l'Organisation internationale de la francophonie vous est vivement reconnaissante, Monsieur le Président, d'avoir cherché à focaliser, pendant votre présidence, l'attention de la communauté internationale sur la question centrafricaine, en l'inscrivant à l'ordre du jour du Conseil.

Je voudrais saisir cette occasion également pour remercier le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour son rapport, et pour saluer la pré-

sence parmi nous du Ministre centrafricain de la promotion civique et des relations avec le Parlement ainsi que celle de l'Ambassadeur Sy, en le remerciant de ses efforts constants à la tête du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA) et pour sa pleine collaboration avec l'Organisation internationale de la Francophonie.

Et je voudrais aussi saluer l'initiative du Secrétaire général de l'ONU d'avoir dépêché un envoyé spécial dans la région, en la personne de l'ancien Président de l'Assemblée générale et ancien Ministre des affaires étrangères de la Côte d'Ivoire, M. Amara Essy, afin d'évaluer l'impact du conflit en République démocratique du Congo sur la République centrafricaine et sur la République du Congo.

Nous espérons que, en attendant le règlement de ce conflit, les recommandations du Ministre Essy contribueront à faire prendre conscience de la nécessité d'une intervention urgente de la communauté internationale pour atténuer les effets de ce conflit sur les pays voisins, et notamment la République centrafricaine, pays enclavé dont les potentialités économiques ne peuvent s'exprimer pleinement sans une paix minimale en République démocratique du Congo et une sécurité entière sur le fleuve Oubangui, route de navigation essentielle pour l'acheminement des matières et produits importés ou exportés par la République centrafricaine.

Nous encourageons toute mesure que la communauté internationale pourrait mettre en oeuvre rapidement pour aider la République centrafricaine, ainsi que la République du Congo, à gérer le problème posé par la présence en nombre important de réfugiés fuyant les zones de conflit en République démocratique du Congo. Nous appelons aussi à une action urgente et effective tendant à assurer la sécurité sur les voies de navigation, et en particulier sur le fleuve Oubangui, si l'on veut que la crise en cours ne soit davantage exacerbée et que l'économie centrafricaine ne soit durablement altérée.

Les institutions de Bretton Woods ont également un rôle majeur à jouer. Les récentes mesures prises par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) vont dans le bon sens. Nous saluons l'initiative du Secrétaire général en direction de ces institutions pour les sensibiliser à la situation particulièrement délicate de la République centrafricaine. Nous l'encourageons à poursuivre de telles démarches et à appeler l'attention de la Banque mondiale et du FMI

sur la nécessité de tenir compte de la situation des pays sortant d'un conflit et d'assouplir, à l'égard de ces pays, les conditions d'octroi de facilités financières.

Pour sa part, l'Organisation internationale de la Francophonie a accompagné le retour à la stabilité et la relance du processus de démocratisation en Centrafrique, notamment par la fourniture d'une assistance et l'envoi d'observateurs aux élections législatives de 1998 et présidentielles de 1999; par l'envoi d'une mission de bonne volonté en mars 1999 et d'une mission d'évaluation des besoins en mai 2000. Elle entend poursuivre et renforcer la mise en oeuvre des mesures concrètes destinées à mettre la République centrafricaine en mesure de tirer pleinement parti des programmes que conduit la Francophonie à travers son Agence intergouvernementale et ses autres opérateurs.

Ces mesures, qui visent un appui aux efforts du Gouvernement et à ses programmes liés à la gouvernance, au renforcement des institutions démocratiques, à la lutte contre la pauvreté, à l'insertion sociale et économique des jeunes ou encore aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, avaient été annoncées lors de la réunion extraordinaire de mai 2000 à New York. Leur mise en oeuvre doit être assurée en collaboration avec le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix (BONUCA) à Bangui? et le PNUD, dans le cadre des accords conclus par la Francophonie avec l'ONU et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

C'est ainsi, à titre d'exemple, que l'Organisation de la Francophonie a contribué à la tenue, du 9 au 11 octobre 2000, du séminaire national sur le rôle du Parlement en matière de protection et de promotion des droits de l'homme, destiné aux parlementaires centrafricains et organisé par le BONUCA, en partenariat avec l'Assemblée nationale, le Ministère chargé des relations avec le Parlement et le Haut Commissariat aux droits de l'homme.

Ces dernières semaines, le Secrétaire général de l'Organisation, M. Boutros Boutros-Ghali, a chargé M. Aline Scène, ancien Ambassadeur du Sénégal à Genève, d'effectuer une mission en Centrafrique pour y examiner les moyens de renforcer la coopération francophone dans ce pays et pour identifier l'assistance possible pour accompagner les efforts qui seraient déployés en vue de faciliter un dialogue entre les forces politiques centrafricaines. La mission de

l'Ambassadeur Sène s'est déroulée du 15 au 22 janvier 2001. Elle a été reçue notamment par le Président Patassé. Son mandat comprenait également une évaluation, mise à jour, des actions concrètes de coopération susceptibles de conforter les capacités de l'ensemble des acteurs et protagonistes de la vie démocratique et du processus de paix en République centrafricaine et ce, en liaison étroite avec les autres partenaires impliqués. La mission, sur la base des nombreux contacts qu'elle a noués, a identifié une série de mesures qui pourraient être mises en oeuvre dans les meilleurs délais.

Il s'agirait, en particulier, en liaison avec le BONUCA et le PNUD, d'une contribution à une initiative d'évaluation globale de la mise en application des Accords de Bangui, ainsi que du Pacte de réconciliation nationale, propre à renouveler le dialogue entre tous les acteurs, publics et privés. Il s'agirait aussi de la mise à disposition de l'expertise francophone pour l'élaboration des textes favorisant une vie politique apaisée, tels que prévus par ces Accords et enfin, d'un soutien significatif au fonctionnement et à la revitalisation des Institutions de contrôle, de régulation et de médiation revêtant, à cette étape, une importance majeure.

Je voudrais, pour terminer, souligner l'importance de la part qui revient aux Centrafricains eux-mêmes pour assurer le retour de leur pays à la paix, à la sécurité et à la stabilité durables. La responsabilité de ce retour incombe en premier lieu, non pas à la communauté internationale, mais au gouvernement, aux dirigeants politiques et au peuple centrafricains. Leur volonté, leurs engagements et leurs actes pour réaliser, par le dialogue, ces objectifs, ne peuvent qu'inciter davantage la communauté internationale à les aider.

La République centrafricaine a joué un rôle actif dans la préparation et le déroulement du Symposium international sur le bilan des pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone, qui s'est tenu à Bamako du 1er au 30 novembre 2000. Les autorités de ce pays sont parties aux principes affirmés et aux engagements pris au titre de cette Déclaration. Cette dernière fixe notamment pour principe que la démocratie requiert la pratique du dialogue à tous les niveaux, aussi bien entre les citoyens, entre les partenaires sociaux, entre les partis politiques, qu'entre l'État et la société civile.

C'est d'une vie politique apaisée que la République centrafricaine a aujourd'hui le plus grand besoin. Et parmi les engagements pris dans la Déclaration de Bamako « Pour une vie politique apaisée », figurent d'une part, celui de faire participer tous les partis politiques, tant de l'opposition que de la majorité, à la vie politique nationale, régionale et locale, de manière à régler pacifiquement les conflits d'intérêts, et d'autre part, celui de prévenir et le cas échéant, de régler de manière pacifique, les contentieux et les tensions entre groupes politiques et sociaux, en recherchant tout mécanisme et dispositif approprié.

Je voudrais donc saisir cette occasion pour réitérer aux autorités et au peuple centrafricains l'engagement de l'Organisation internationale de la Francophonie à apporter tout son appui aux efforts nationaux et internationaux en faveur de cette vie politique apaisée en République centrafricaine.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais à présent faire une déclaration en ma qualité de représentant de Singapour.

À l'instar de nombreux collègues ici présents, j'ai préparé une série d'observations, mais pour gagner du temps et répondre aux commentaires déjà entendus ou les enrichir, j'essaierai d'improviser.

Premièrement, je voudrais, comme tous mes collègues, remercier chaleureusement M. Sy, Représentant du Secrétaire général, ainsi que les représentants de la Banque mondiale et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de leurs contributions. Je voudrais également accueillir chaleureusement M. Agba Otikpo Mezode, Ministre de la promotion civique et des relations avec le Parlement en République centrafricaine. Nous apprécions vivement sa présence parmi nous, après un très long voyage. Nous avons tiré profit de vos déclarations à tous, et nous espérons que vous avez tous tiré profit des commentaires faits aujourd'hui.

Comme l'a dit l'Ambassadeur de France dans une des premières déclarations, il faut une approche intégrée face à la consolidation de la paix, et, comme il l'a dit, le Conseil de sécurité peut jouer un rôle appréciable dans la promotion d'une telle approche, et nous espérons que ce débat y aura contribué. Nous espérons naturellement que l'Ambassadeur de France développera ses commentaires lors de notre prochaine discussion sur la République centrafricaine.

Il est clair que l'ONU est activement engagée en République centrafricaine depuis un certain temps. En fait, un hommage a été rendu à la Mission des Nations Unies en République centrafricaine (MINURCA). Comme les membres le savent, celle-ci a achevé sa mission et il est à craindre aujourd'hui – comme l'a indiqué l'orateur précédent – que le travail positif qu'elle a réalisé puisse être gâché en raison des événements récents.

Je crois que s'il y a un thème que nous avons entendu constamment dans les discussions de ce matin, c'est celui de la nécessité de promouvoir la réconciliation nationale en République centrafricaine, et les deux mots qui ont été souvent répétés ce matin sont : « réconciliation nationale ».

Il est vrai aussi que plusieurs obstacles doivent être levés avant de pouvoir réaliser une paix durable et établir une base solide pour le développement à long terme de la République centrafricaine. Je voudrais en mentionner quatre.

Le premier concerne la nécessité de mettre en oeuvre intégralement et rapidement les éléments essentiels de l'Accord de Bangui et du Pacte de réconciliation nationale.

Ces questions restent très importantes pour les efforts de consolidation de la paix après un conflit. Elles comprennent le renforcement de la police et la restructuration des forces armées en vue d'un plus grand équilibre ethnique et géographique; ensuite, la démobilisation et la réinsertion des anciens soldats; et enfin des mesures de consolidation de l'économie. Il ne s'agit pas d'éléments nouveaux; ils ont été mentionnés par des orateurs précédents.

Le deuxième obstacle, également cité par plusieurs orateurs – dont nos collègues de la Banque mondiale et du PNUD –, concerne le besoin de mobiliser des fonds suffisants à l'appui des efforts de consolidation de la paix.

Le troisième obstacle est le fait qu'il nous faut également nous attaquer aux causes profondes des problèmes auxquels nous sommes confrontés actuellement. Le dernier rapport du Secrétaire général dresse le sombre tableau d'une impasse politique, d'une crise sociale aggravée et d'une situation économique précaire, mais il n'est pas clair si le rapport analyse suffisamment en profondeur l'une des causes profondes des

problèmes auxquels la République centrafricaine est confrontée.

À cet égard, j'aimerais également appeler l'attention sur un point particulier qui a ressurgi constamment dans les remarques faites aujourd'hui, à savoir la nécessité de s'attaquer aux problèmes des arriérés de salaires, et la régularité avec laquelle ce problème a été évoqué suggère que c'est un problème fondamental en République centrafricaine, auquel il faudra trouver des solutions. Ici – si nous pouvons faire une simple suggestion – nous espérons qu'à la prochaine session du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique, le Groupe se penchera sur l'expérience de la République centrafricaine dans ce domaine.

Le quatrième et dernier obstacle réside, bien sûr – et de nombreuses délégations y ont fait référence – dans l'agitation qui continue dans les pays voisins, en particulier en République démocratique du Congo. L'observation la plus éloquente à ce sujet a été faite par le Ministre des affaires étrangères de Maurice, qui a dit :

« En fait, les difficultés de la République démocratique du Congo ne peuvent être dissociées des conditions très difficiles qui règnent dans la région des Grands Lacs. »

À cet égard, nous espérons qu'à son retour à Bangui, M. Sy indiquera à M. Amara Essy, du moins de la part de notre délégation, combien nous apprécions les efforts qu'il déploie pour rétablir la paix et la stabilité en République centrafricaine et dans la région.

Enfin, en conclusion, il est manifeste qu'en surmontant ces difficultés il nous faut établir un objectif final clair. Les objectifs auxquels nous devons tendre doivent être compréhensibles par tous, et nous espérons que la déclaration présidentielle que nous allons adopter à la prochaine séance sera utile à cet effet.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil.

Je voudrais maintenant demander à M. Sy s'il souhaite répondre aux observations qui ont été faites et aux questions qui ont été posées au cours du débat de ce matin.

M. Sy : Je ne pense pas avoir beaucoup à dire après les interventions combien riches et pertinentes des différents membres du Conseil et de leurs invités. Ce que je voudrais tout simplement souligner – comme vous l'avez fait d'ailleurs fort justement, Monsieur le Président – c'est que nous sommes dans une phase critique, une phase de consolidation de la paix dans un contexte sous-régional qui est marqué par de vives tensions.

Cependant, même si l'on devait trouver des solutions aux problèmes internes à la République centrafricaine, ceci pourrait ne pas être suffisant pour garantir la paix et la stabilité dans ce pays. Une approche globale devrait donc être envisagée. De ce point de vue, la mission du Ministre Amara Essy et les conclusions pertinentes auxquelles il est parvenu, pourraient peut-être nous aider à consolider les éléments de solution au niveau sous-régional.

Pour ce qui est des problèmes intérieurs de la République centrafricaine, je pense qu'aujourd'hui, nous pouvons parler d'éclaircies. Des progrès ont été faits sur le plan de la promotion et du respect des droits de l'homme, et les partenaires ont commencé à saisir l'importance de la crise et la nécessité d'une plus grande flexibilité dans leurs interventions. Je pense notamment à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international, mais aussi aux partenaires bilatéraux de la République centrafricaine. Je crois donc que nous pouvons garder l'espoir.

Je sors de cette réunion avec un certain optimisme, marqué d'abord par le constat de la perspicacité de ce qui a été dit ici par les membres. J'ai été extrêmement frappé par la vigueur avec laquelle ils ont lu le rapport du Secrétaire général, et surtout la pertinence de leurs commentaires et par la richesse de leurs contributions.

Je remercie le Conseil de son soutien, et souhaite tout simplement que nous puissions, au niveau du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA) continuer à jouir de la confiance du Secrétaire général et de celle du Conseil de sécurité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Sy pour les précisions qu'il a apportées.

Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité poursuivra l'examen de cette question à une séance qui aura lieu immédiatement après la levée de cette séance. Je demanderai donc aux mem-

bres du Conseil de rester assis, car nous allons adopter immédiatement la déclaration présidentielle.

La séance est levée à 13 h 10.